

## LES ESPACES DU NORD-PAS-DE-CALAIS

### TRAJECTOIRES, ENJEUX ET DEVENIR

#### Développement Humain

#### Fascicule 3



# LES ESPACES DU NORD-PAS-DE-CALAIS

## TRAJECTOIRES, ENJEUX ET DEVENIR

### Développement humain

---

**DIRECTEUR de la PUBLICATION** : Daniel HUART

**COORDINATION du DOSSIER** : Arnaud DEGORRE, Nathalie DELATTRE,

**COLLABORATION au DOSSIER** : Isabelle DECROOCQ, Philippe MACQUET, Nicolas TURBAN, Jean-Christophe Vandeputte (Insee)

**SUIVI PARTENARIAL** : Philippe BOUCHEZ, Stéphane HUMBERT, Grégory MARLIER, Alain PRUVOST (Conseil Régional), Cécile SENTIS, Annie JOGAND (SGAR)

**CARTOGRAPHIE** : Évelyne LORENSKI, Martine SÉNÉCHAL

**RÉDACTEUR en CHEF** : Jean-Luc VAN GHELUWE

**CORRECTEUR RÉVISEUR** : Christian DE RUYCK

**COORDINATION TECHNIQUE du DOSSIER** : Lambert WATRELOT

**MAQUETTE, COUVERTURE et COMPOSITION** : Annick CEUGNIEZ, Olivier MAJCHERCZAK, Claude VISAYZE et Lambert WATRELOT

**VENTE** : par correspondance CNGP - Insee BP 402 80004 AMIENS CEDEX ou via Internet : [www.webcommerce.insee.fr](http://www.webcommerce.insee.fr) - Tél. : 03 22 97 31 70

---

## *Sommaire*

<i>En synthèse</i>	<i>Page 02</i>
<i>Contexte</i>	<i>Page 04</i>
<i>Profils territoriaux de difficultés sociales</i>	<i>Page 06</i>
<i>Une approche macroéconomique : emploi et chômage</i>	<i>Page 10</i>
<i>Structures familiales et parcours éducatifs</i>	<i>Page 15</i>
<i>Diversité ou spécialisation sociale</i>	<i>Page 20</i>
<i>Lecture transversale des profils humains</i>	<i>Page 24</i>
<i>Pour en savoir plus</i>	<i>Page 28</i>

---

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES**

**DIRECTION RÉGIONALE NORD-PAS-DE-CALAIS**

130, avenue du Président J.F. Kennedy - BP 769 - 59034 LILLE CEDEX

**DIRECTEUR RÉGIONAL** : Daniel HUART

**SERVICE ADMINISTRATION DES RESSOURCES** : Ariel PÊCHER

**SERVICE STATISTIQUE** : François CHEVALIER

**SERVICE ÉTUDES ET DIFFUSION** : Arnaud DEGORRE

---

Dépôt légal Décembre 2011 © Insee 2011

Imprimerie Becquart IMPRESSIONS - 67, rue d'Amsterdam - 59200 TOURCOING

Téléphone : 03 20 01 00 60 - Télécopie : 03 20 01 00 61

*À la croisée des évolutions sociales, économiques, culturelles et sanitaires, le développement humain s'inscrit sur une temporalité longue : l'élévation du bien-être collectif, imperceptible d'une année sur l'autre, ne transparaît qu'avec un recul historique. La période dite des trente glorieuses a sans doute marqué les esprits des pays développés par l'accélération du développement qu'elle a consacrée. Pour la première fois, une même génération pouvait apprécier, au fil de sa vie, un enrichissement progressif de l'ensemble de la société, avec une amélioration concomitante des ressources des ménages, du niveau de formation, des conditions sanitaires, de l'accès à la culture, s'accompagnant d'une formidable émancipation des groupes sociaux.*

*Depuis la fin des trente glorieuses, la société française fait face à une triple rupture qui met à mal sa représentation du progrès social. Avec l'apparition du chômage de masse s'est répandu un sentiment de ralentissement du développement humain. L'élévation de la richesse produite, mise en regard d'une résurgence de la pauvreté, confirme un découplage entre les évolutions économiques et sociales. Enfin, les discours politiques et sociaux pointent l'apparition d'un système inégalitaire, bénéficiant davantage à certains groupes sociaux.*

## De multiples enjeux régionaux pour le développement humain

*À l'échelle des régions et des territoires, le développement humain a été mis à mal par l'ampleur des mutations économiques amorcées dans les années 1970. La région Nord-Pas-de-Calais fait face depuis plusieurs décennies à une transformation de son tissu productif qui pose des enjeux majeurs pour ne pas faire rimer mutation avec exclusion. Là où les difficultés économiques ont été les plus marquées, des territoires ont pu connaître un réel décrochage, avec de moindres perspectives de progrès social.*

*La lutte contre toutes les formes d'inégalités, d'exclusion ou de discrimination est au cœur des responsabilités de la puissance publique. L'État mène ainsi des actions visant à favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et des personnes qui en sont le plus éloignées, en luttant contre le décrochage scolaire, en rapprochant l'école du monde professionnel, en développant les emplois aidés... Il vise à améliorer l'état de santé – le premier objectif du projet régional de santé est de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé – ainsi que les conditions de logement de la population, avec la prolongation du programme régional de rénovation urbaine qui a permis depuis 2004 la réhabilitation de soixante quartiers en difficulté.*

*Ces enjeux sont partagés avec l'ensemble des acteurs territoriaux. Le Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire, adopté par la Région en 2006, fixe parmi les six grands enjeux du Nord-Pas-de-Calais celui de surmonter les disparités, en renforçant la cohésion territoriale et en poursuivant l'amélioration de l'état de santé de la population. Cet enjeu de cohésion et de solidarité entre territoires mais aussi entre générations constitue également le quatrième enjeu du rapport de développement durable. Il s'est notamment traduit par la poursuite du programme régional de rénovation urbaine. D'autres dispositifs visent à répondre aux besoins de publics en difficultés comme le lycée des nouvelles chances dont l'ambition est de garantir l'égalité des droits et de prévenir le décrochage. Enfin, face à une situation sanitaire dégradée dans de nombreux territoires de la région, de multiples actions sont menées en matière de santé tel que le plan régional de lutte contre les cancers ou encore le soutien au développement de maisons de santé pluridisciplinaires ayant vocation à décloisonner la prévention et le soin.*

## Une rétrospective de la santé sociale sous ses diverses facettes

*La chronique et l'ampleur du décrochage dans le progrès social marquent le point de départ de la présente analyse, visant à retracer les trajectoires des espaces régionaux au regard du développement humain. L'analyse s'interroge également sur le découplage entre les différentes facettes du développement humain. Les politiques publiques engagées ont fort heureusement apporté un nouveau ressort tout en réduisant l'impact du décrochage. Pour autant, la reprise du développement humain peine à concilier les dimensions économiques et sociales. Se pose également la question du renforcement des polarités sociales. Plusieurs symptômes laissent penser que le développement humain se construit désormais sur une modalité compétitive, plutôt que collective : dans des étapes aussi fondamentales que l'accès à l'emploi ou l'accès au logement, la rareté de l'offre par rapport à l'importance de la demande conduit à une concurrence accrue, qui contribue à la segmentation spatiale et sociale. Conscients de cet enjeu, les auteurs ont pris soin d'alterner les mailles de l'observation allant de l'intercommunalité à la commune, et de la compléter par des éléments sur la diversité sociale au sein d'un espace donné.*

La présente analyse contraste en premier lieu les espaces régionaux selon une approche dite monétaire : sont ainsi pris en compte les territoires de pauvreté et de richesse, tels que dessinés par la cartographie des minima sociaux et des revenus des ménages. Enrichie par des éclairages complémentaires sur les indicateurs sanitaires et les conditions de logement, cette approche est également discutée au regard des enseignements apportés par l'indicateur composite de développement humain, l'IDH4. Cette cartographie est, dans un second temps, éclairée par des éléments explicatifs, présentant les différences territoriales observées sur le marché du travail et l'accès à l'emploi, les contextes familiaux, les parcours de formation et le décrochage scolaire. Des évolutions de long terme ont été mises en avant, en traçant les grandes lignes des changements économiques et sociaux au cours des cinquante dernières années.

## Quand marché du travail, éducation, famille et polarités sociales éclairent sur les degrés de développement humain

Le premier facteur pris en compte repose sur l'accès de la population à l'emploi et aux revenus d'activité. Sur la métropole lilloise, la Flandre intérieure, l'Arrageois et l'Audomarois, les taux d'emploi sont les plus élevés, à la différence des territoires de l'ancien Arc minier. Le Calaisis, le Maubeugeois et la zone de Roubaix-Tourcoing, bénéficiant initialement d'un taux d'emploi élevé, ont vu leur situation relative se dégrader. Ces territoires, marqués par des difficultés durables, ont connu à plusieurs reprises une hausse du chômage soutenue.

L'analyse prend également en considération les facteurs démographiques et sociaux. Deux formes familiales posent en particulier la question d'un déséquilibre entre ressources et besoins : les familles nombreuses d'une part, les familles monoparentales d'autre part. Cette dimension familiale alerte en outre sur la fragilité des conditions de vie pour les enfants, proportionnellement plus nombreux à vivre dans un foyer à bas revenus que les adultes.

L'accès à l'éducation et à la formation est une réponse essentielle pour offrir aux jeunes des perspectives d'épanouissement. Si l'élévation des niveaux de formation est effective sur l'ensemble de la région, l'intensité du phénomène présente des écarts notables selon les zones considérées. L'Arc minier et l'ouest du Pas-de-Calais sont, aujourd'hui comme hier, les zones les plus fortement pourvues en population non diplômée. Pour certains territoires, c'est aujourd'hui sur les diplômés du supérieur que l'écart se creuse. Dès lors, la course au diplôme induit des situations de déclassement pour celles et ceux qui n'avancent pas au même rythme.

Deux espaces présentant, globalement, des indicateurs économiques, sociaux ou sanitaires comparables, peuvent connaître en leur sein des situations très contrastées, entre groupes sociaux ou territoires de proximité. Pour mesurer ces polarités sociales, l'analyse s'est appuyée sur la distribution des revenus. Est ainsi mise en évidence, pour chaque espace, une diversité sociale – des écarts de revenus entre groupes sociaux – et une diversité spatiale – des écarts de revenus entre les territoires voisins –. Des espaces homogènes de richesse se dessinent ainsi, là où la disparité sociale et spatiale est la plus faible et le niveau de revenus élevé, à l'instar de l'Arrageois, des Weppes et de la Pévèle. L'agglomération lilloise se présente comme un espace hétérogène de richesse, avec une forte disparité sociale entre des populations à très hauts et à très faibles revenus. A contrario, des espaces hétérogènes de précarité se caractérisent par la cohabitation entre des classes moyennes et des populations à très faibles revenus, comme à Lens-Liévin, Hénin-Carvin et Maubeuge.

## Huit espaces régionaux dessinés au regard de leur développement humain

Les différents aspects de développement humain – ressources monétaires, conditions de vie, accès à l'emploi, éducation, conditions sanitaires – ne recouvrent pas les territoires de la même façon. Une lecture croisée des éléments mobilisés dans ce chapitre amène à distinguer trois grandes familles d'espaces en région Nord-Pas-de-Calais :

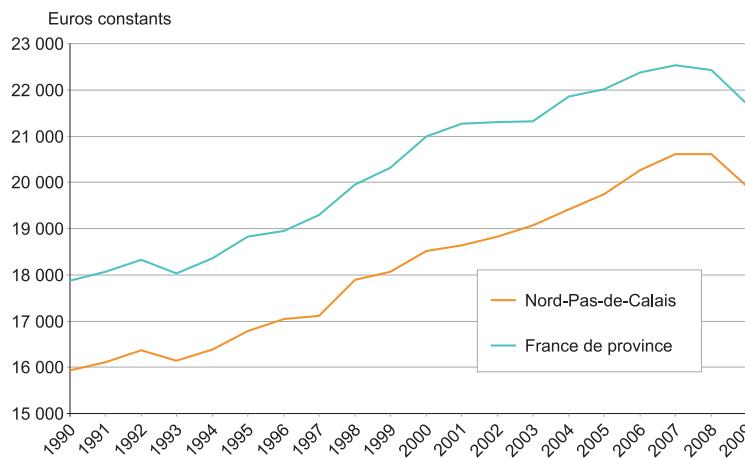
- des espaces à dominante urbaine et périurbaine, où le développement humain apparaît contrasté entre des territoires aisés et des zones localisées de difficultés sociales ;
- des espaces caractérisés par le cumul de facteurs sociaux dégradés et la persistance des difficultés socio-économiques sur plusieurs décennies ;
- des espaces sous influence rurale et périurbaine, présentant une situation de développement humain plutôt favorable et homogène, sans toutefois concentrer les richesses.

Au sein de chaque famille d'espace, sont ensuite mises en évidence des trajectoires de développement qui permettent de dissocier au total huit espaces à enjeux au sein de la région.

Aux différentes phases de son développement économique et social, le Nord-Pas-de-Calais est apparu comme un territoire créateur de richesses. Témoin de cette richesse passée et présente, la valeur des biens et services produits dans la région, mesurée par le produit intérieur brut régional, atteint 80 milliards d'euros en 2009, soit plus de 5 % du PIB de France métropolitaine. Derrière l'Île-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, c'est la quatrième région française par le volume de la valeur ajoutée produite.

Pourtant, si le PIB mesure le développement économique d'un territoire, il n'est pas un indicateur de la richesse des habitants : sans prise en compte des transferts et des redistributions, il n'évalue pas l'inégale répartition des ressources. Rapporté à la population totale du Nord-Pas-de-Calais, le PIB régional est de 19 900 euros par habitant (euros constants-base 2000), un niveau parmi les plus bas au sein des régions de France métropolitaine ➤❶. Les différents indicateurs mobilisables pour apprécier l'importance des situations de pauvreté le confirme : la région est, aux côtés du Languedoc-Roussillon et de Provence-Alpes-Côte d'Azur, celle où les ménages sont les plus confrontés à la précarité. Dans une période récente de turbulence économique qui s'est traduite par une réduction de la valeur ajoutée nationale, les contrastes régionaux sont en outre susceptibles de se renforcer – et plus encore les contrastes locaux –.

## 1 Évolution du produit intérieur brut par habitant



Source : comptes régionaux, base 2000 (Insee).

En outre, la mesure des niveaux de revenus ne saurait à elle seule résumer la diversité des situations de développement humain. À une échelle internationale, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a sensibilisé les acteurs publics sur la nécessité de compléter la mesure de la production économique par des éléments d'appréciation sur le bien-être. Dans cette perspective, l'indicateur de développement humain, développé par l'économiste indien Amartya Sen et l'économiste pakistanaise Mahbub ul Haq (1990), se fonde sur trois critères majeurs : l'espérance de vie, le niveau d'éducation et le niveau de vie. Pour Sen comme pour le PNUD, le développement est plutôt, en dernière analyse, un processus d'élargissement du choix des gens qu'une simple augmentation du revenu national. En France, dans la lignée des travaux conduits par Marc et Marque-Luisa Mirringoff (1999), un indice synthétique de santé sociale a été mis en place par un collectif de chercheurs et

d'associations, pour construire le BIP 40. Dans le prolongement du rapport Stiglitz (2009), le système statistique public contribue également à rendre disponible des indicateurs adaptés sur la mesure de la qualité de vie et du développement durable. Les démarches territoriales ne sont pas en reste, à l'instar des travaux conduits par la Région Nord-Pas-de-Calais et les chercheurs Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice (2006, 2009) pour une régionalisation de l'indicateur de développement humain, ou ceux relatifs à la mesure du développement durable conduits avec l'Insee (2009).

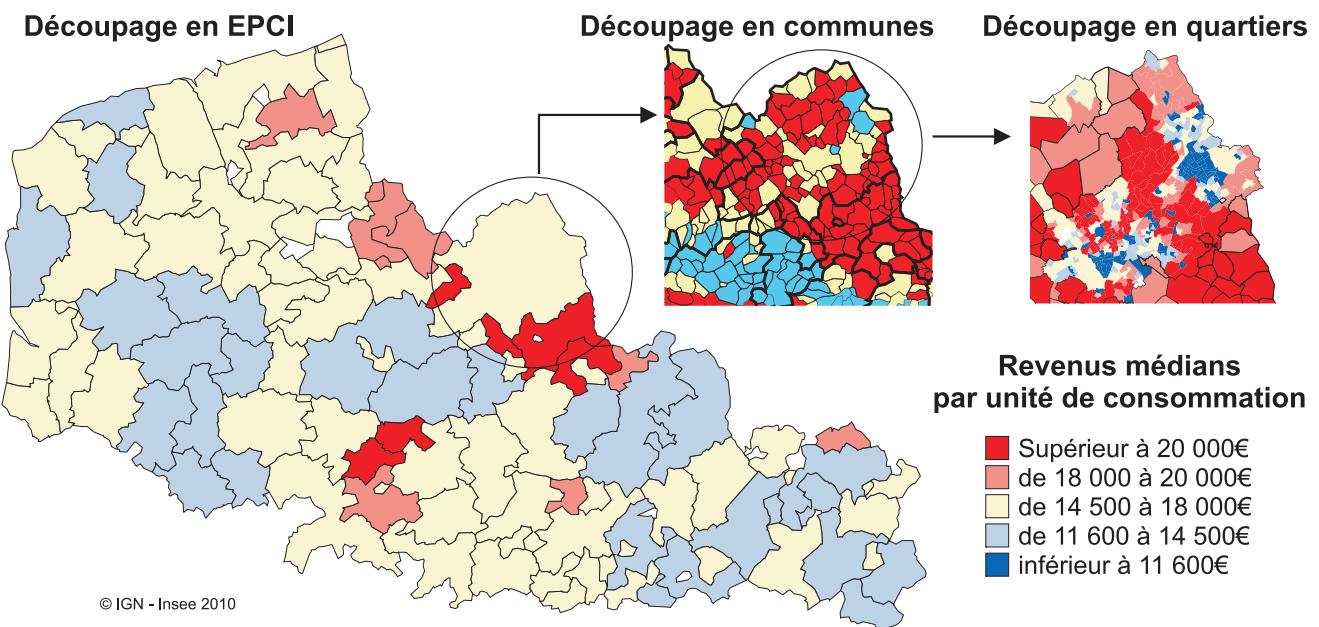
De fait, des dimensions multiples sont à prendre en compte pour apprécier plus globalement les conditions de vie : le marché du travail et l'accès à l'emploi, les parcours de formation et le décrochage scolaire, les contextes familiaux dont la monoparentalité et les familles nombreuses, l'accès aux soins ou encore les conditions sanitaires. Prendre en compte la pluralité de ces dimensions à l'échelle des territoires est, en soi, un défi statistique, du fait d'indicateurs rarement mobilisables sur des échelles géographiques fines, en particulier dans le domaine social, sanitaire et culturel. Le parti pris de la présente analyse a été de comparer la situation des espaces régionaux en premier lieu sur une approche principalement monétaire, fondée sur les revenus disponibles des ménages, en veillant dans un second temps à la confronter à des éclairages complémentaires – notamment sur l'accès à l'emploi, la formation et les inégalités –. En ce sens, la présente analyse permet d'apprécier dans quelle mesure des écarts économiques se superposent à des écarts sociaux.

Les auteurs de ces travaux ont également dû faire face à une autre difficulté, intrinsèque à la question du développement humain d'un territoire. L'échelle d'observation apparaît en effet déterminante sur la nature des contrastes économiques, sociaux et sanitaires. Cette dernière peut masquer ou pointer des zones à enjeux, selon que le regard se rapproche au plus près des villes et quartiers ou au contraire englobe les intercommunalités et les géographies régionales. Pour s'en convaincre, il suffira de considérer le niveau de richesses que reflète une analyse territoriale des revenus fiscaux déclarés par les ménages sur l'agglomération lilloise ➤❶. D'un niveau proche de la moyenne régionale à l'échelle de la communauté urbaine de Lille, un regard affiné à l'échelle des villes fait ressortir des communes périurbaines aisées, des villes de Lille et Villeneuve d'Ascq dans la moyenne et des villes de Roubaix et Tourcoing où les ménages disposent,

en moyenne, de revenus nettement en retrait. Lorsque le statisticien prend sa loupe et examine cette fois la situation des quartiers, il découvre – selon l'expression consacrée – des « poches de pauvreté », par exemple dans les quartiers de Lille Sud. « Poches » : là réside la principale difficulté d'une approche du développement humain à l'échelle de grands espaces régionaux, qui a naturellement tendance à oublier que les problèmes sociaux les plus marqués sont spatialement très concentrés. Conscients de cette limite, les auteurs ont pris soin d'alterner les mailles d'observation de l'intercommunalité et de la commune, et de compléter par des éléments sur la diversité – ou inégalité – sociale au sein d'un espace.

Dans une région présentant des contrastes économiques certains, des différences macro-territoriales restent dans tous les cas visibles et prégnantes dans le domaine de l'économique, du social et du sanitaire, y compris à l'échelle des intercommunalités. Certains territoires cumulent des difficultés de longue date ; d'autres s'inscrivent dans une dynamique plus favorable quoique fragile ; d'autres enfin bénéficient d'une moindre présence des situations de pauvreté. L'analyse de ces écarts fait apparaître une géographie sociale de la région, que le présent chapitre vise à préciser, afin d'identifier des enjeux propres à chaque ensemble. Des travaux ultérieurs permettront de compléter la démarche à une échelle micro-territoriale.

## 1 Les revenus fiscaux médians déclarés par les ménages en 2007, de l'intercommunalité au quartier



Source : Revenus fiscaux localisés des ménages 2007 (Insee-DGFiP).

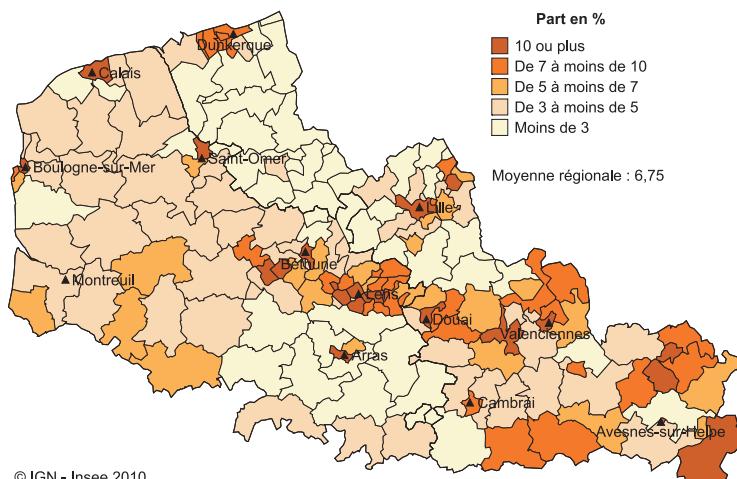
## Une approche par les minima sociaux

La conjugaison d'éléments économiques et démographiques conduit à un nombre accru de ménages à faibles ressources dans certains territoires de la région. Afin de répondre aux situations de précarité, le système français de protection sociale a en particulier développé un dispositif de minima sociaux pour les moins aisés : avant l'introduction du Revenu de solidarité active (RSA) en 2009, pour lequel les statistiques territoriales n'étaient pas disponibles lors de la rédaction de cette étude, le Revenu minimum d'insertion (RMI), l'Allocation parent isolé (API), l'Aide aux adultes handicapés (AAH) et le Fonds de solidarité vieillesse (FSV) ont constitué le socle des minima les plus fréquemment versés. Une analyse fine de ces différents minima permet d'apprécier les contours que prend la pauvreté en Nord-Pas-de-Calais.

## Le RMI et l'insertion professionnelle

Le Revenu minimum d'insertion, minimum social le plus souvent attribué avant la mise en place du RSA, cherche à répondre à l'exclusion face à l'emploi. Fin 2008, près de 6,8 % de la population régionale âgée de moins de 65 ans est couverte par ce dispositif, une proportion qui a globalement augmenté depuis la mise en place du dispositif en 1988, à l'exception de replis conjoncturels. Dans les grandes agglomérations de la région, et en particulier dans l'ancien Bassin minier, la part de la population couverte par le RMI peut dépasser les 10 % ➤ 2. C'est également le cas dans le sud du département du Nord, à l'instar des cantons autour de Hautmont, de Trélon ou du Cateau-Cambrésis, ou encore dans des espaces ruraux et isolés du Pas-de-Calais, dans les cantons d'Auxi-le-Château, d'Hesdin ou du Parcq. À l'inverse, en Flandre-Lys, dans la grande couronne de la métropole lilloise et de celle d'Arras, le RMI couvre moins de 3 % de la population.

### 2 Part de la population couverte par le RMI dans la population de moins de 65 ans en 2008



Source : données 2008 (CAF) ; données 2003 (MSA) ; recensement de la population de 2007 (Insee).

La proportion d'allocataires du RMI a augmenté dans l'ensemble des territoires de la région au cours des 15 dernières années, et la géographie du RMI telle qu'elle apparaît au milieu des années 1990 peut aisément se superposer à celle des années 2000. Certes, quelques modulations sont à noter : par exemple, la zone du Valenciennois a connu – relativement aux territoires voisins de l'Arc minier ou de l'Avesnois – une augmentation légèrement moins marquée de la place prise par le RMI.

Ce constat est renforcé par la prise en compte de l'ancienneté des allocataires dans le dispositif : l'ex-Bassin minier est scindé en deux parties, avec à l'ouest, entre Béthune et Lens, un poids plus important des RMIstes de longue durée qu'entre Douai et Valenciennes. De même, sur le Littoral, dans le Dunkerquois et en Flandre-Lys, le RMI, déjà moins souvent versé qu'ailleurs, est en moyenne de plus courte durée, signe d'une réinsertion professionnelle plus rapide, ou plus fréquente, alors que le Montreuillois et le Boulonnais se caractérisent par un profil d'allocataires de longue durée.

## L'AAH et le handicap

L'obtention de l'Allocation adulte handicapé dépend en premier lieu de la sévérité du handicap. Toutefois, lorsque le taux d'incapacité descend sous les 80 %, la décision ne repose plus seulement sur le barème du handicap mais aussi sur des critères d'employabilité, non codifiés, et pouvant en particulier dépendre du marché local de l'emploi. Ainsi, l'allocation est accordée plus fréquemment dans les espaces où l'intensité du chômage rend particulièrement difficile l'accès à un emploi ou encore dans les espaces où la distance à l'emploi devient un obstacle infranchissable. Des différences territoriales apparaissent également en fonction du tissu économique ou du tissu social. Ces différents facteurs se retrouvent conjugués dans l'ancien Bassin minier, dans l'Artois-Ternois, l'Avesnois et le sud Cambrésis ➤ 3.

Au cours des quinze dernières années, le recours à l'AAH s'est accentué en milieu urbain, sur la métropole lilloise, l'Arc minier, le nord du Valenciennois et le nord du Maubeugeois. Cette évolution pourrait correspondre à un recours de l'AAH pour accompagner des personnes dont les métiers exercés – de nature ouvrière et en milieu industriel – présentent des caractéristiques de pénibilité posant la question de la capacité physique de travailler.

## L'API face à la monoparentalité

L'Allocation de parent isolé (API) est destinée aux personnes devant assumer seules la charge d'un ou plusieurs enfants nés ou à naître. Temporaire, elle est attribuée sous conditions de ressources dans le but de garantir un revenu minimum aux familles monoparentales. Le nombre de personnes concernées par cette allocation a nettement augmenté depuis sa mise en place, suivant la tendance croissante à la monoparentalité. Fin 2008, 1,8 % de la population nordiste est couverte par l'API, soit le double de la moyenne nationale. Les allocataires sont surtout localisés dans les agglomérations et les pôles urbains, là où l'emploi et les services sont les plus accessibles ➤ 4. La présence d'un parc social développé dans ce type d'espace leur permet aussi de trouver plus facilement un logement à coût modéré. La part de la population couverte par l'API est également élevée dans les zones plus rurales autour de Saint-Pol-sur-Ternoise, Caudry ou Fourmies. Les bénéficiaires y sont généralement de jeunes mères de moins de 20 ans.

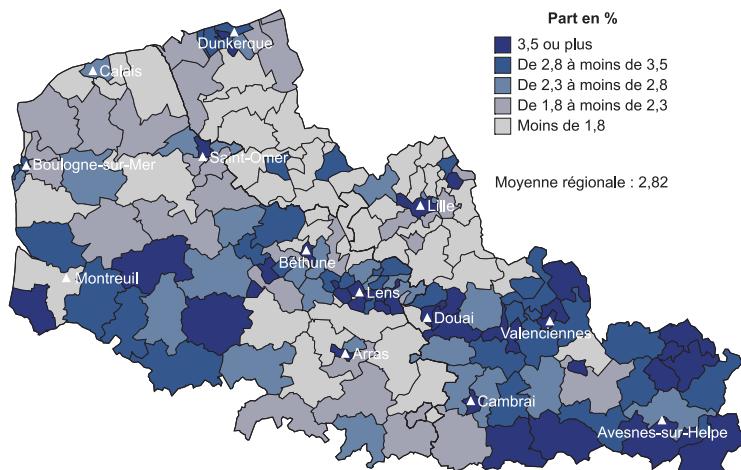
La localisation des bénéficiaires de l'API s'est globalement peu modifiée au cours des quinze dernières années. L'augmentation de la part de la population couverte est toutefois notable dans le sud du département du Nord, et plus particulièrement dans les cantons situés aux alentours de Maubeuge.

## Les ménages à bas revenus, une mesure élargie de la pauvreté

Afin de disposer d'une lecture élargie des situations de pauvreté, une méthodologie commune à l'Insee et aux caisses d'allocations familiales a permis de définir un seuil dit de bas revenus : une personne est considérée à bas revenus lorsqu'elle vit dans un foyer dont l'ensemble des ressources mensuelles est inférieur à près de 900 euros par unité de consommation (seuil pour 2008). Les ressources prises en compte dans cet indicateur regroupent à la fois les revenus d'activité, les minima sociaux, les allocations familiales et aides au logement, avant imposition. Rapportées à la taille du foyer à travers les unités de consommation, ces ressources globales permettent d'évaluer le niveau de vie suffisant ou non du ménage au regard de sa structure.

3

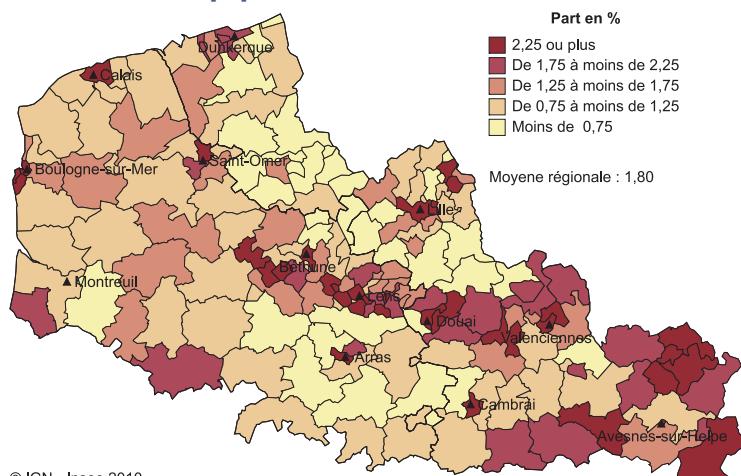
## Part de la population couverte par l'AAH dans la population de moins de 65 ans en 2008



Source : données 2008 (CAF) ; données 2003 (MSA) ; recensement de la population de 2007 (Insee).

4

## Part de la population couverte par l'API dans la population de moins de 65 ans en 2008



Source : données 2008 (CAF) ; données 2003 (MSA) ; recensement de la population de 2007 (Insee).

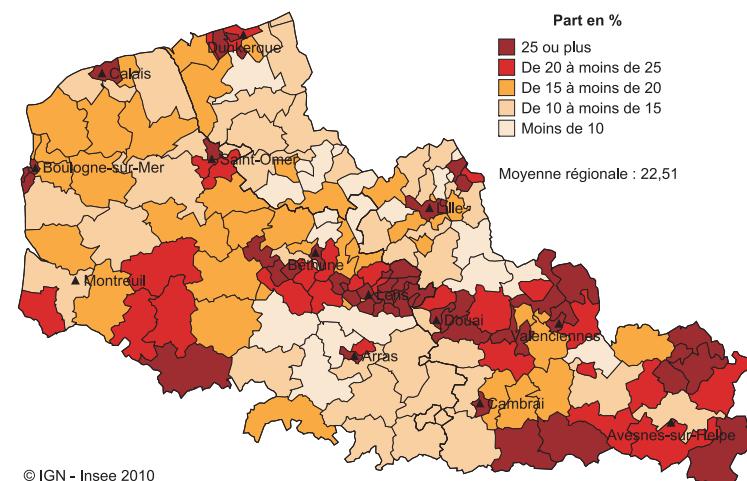
En Nord-Pas-de-Calais, 23 % de la population âgée de moins de 65 ans se situe sous le seuil de bas revenus. L'approche par les bas revenus prend ainsi en compte, outre les bénéficiaires des minima sociaux, l'ensemble des ménages qui disposent d'un revenu d'activité jugé modeste par rapport aux besoins de leur famille. Sont ainsi pris en compte les travailleurs pauvres – par exemple, un couple avec un enfant et des revenus mensuels totaux de 1 500 euros, ou un couple avec trois enfants et des revenus mensuels totaux de 2 000 euros –.

# Profils territoriaux de difficultés sociales

Les grandes agglomérations régionales figurent parmi les zones à fort taux de bas revenus ➤ 5. Dans ces espaces, les situations de pauvreté sont le plus souvent concentrées dans des « poches » territoriales et sur des groupes spécifiques de population – par exemple, dans les Zones urbaines sensibles (ZUS) –. Elles correspondent à des mécanismes de segmentation sociale, où les ménages aux ressources les plus faibles se concentrent dans des quartiers à l'habitat moins onéreux. Figurent aussi des espaces nettement plus étendus, tels que la Sambre-Avesnois jusqu'au sud du Cambrésis, l'ancien Bassin minier et le pays des Sept Vallées. Les situations de pauvreté y sont plus diffuses et concernent un large pan de la population. Elles correspondent à des difficultés économiques durables des espaces concernés.

En revanche, la périphérie de la métropole lilloise apparaît plus aisée – en Flandre-Lys à l'ouest, dans la Pévèle à l'est, dans le triangle Bondoué-Mouvaux-Wasquehal au nord –. Il en est de même, sur des espaces moins peuplés toutefois, dans la périphérie arrageoise.

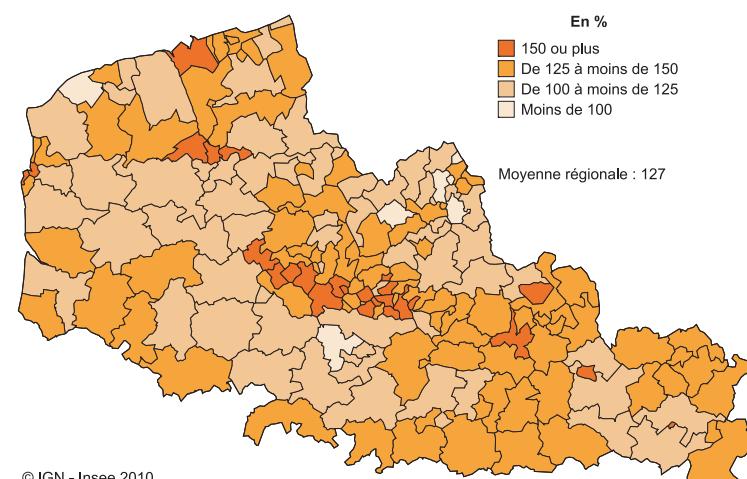
## 5 Part des ménages à bas revenus dans la population de moins de 65 ans en 2008



© IGN - Insee 2010

Source : données 2008 (CAF) ; données 2003 (MSA).

## 6 Indice comparatif de mortalité par canton en Nord-Pas-de-Calais



© IGN - Insee 2010

Champ : mortalité tous âges et toutes causes de décès confondues.

Source : données 2004 à 2007 avec traitement ORS Nord-Pas-de-Calais (Inserm-CEPIDC) ; recensement de la population 2006 (Insee).

## Une approche des conditions de vie par la santé...

L'analyse de la mortalité au niveau territorial met en avant des contrastes qui interpellent quant aux différences de développement humain des espaces régionaux. Certes, le dénombrement des décès sur un territoire ne permet pas de conclure directement sur des inégalités sanitaires – il faut prendre en compte un faisceau d'éléments explicatifs, à commencer par la différence de pyramide des âges sur chaque territoire –. L'indice comparatif de mortalité, établi par l'observatoire régional de la santé, permet de comparer le nombre de décès enregistrés par rapport au nombre de décès attendus dans la population si celle-ci avait la même structure d'âge qu'une population de référence.

À structure d'âge égale, le Nord-Pas-de-Calais affiche en 2006 une surmortalité de l'ordre de 25 % par rapport au niveau national. Seul un nombre limité de cantons en périphérie des agglomérations lilloise, arrageoise et valenciennoise présentent une moindre mortalité qu'en moyenne française. Les surmortalités les plus fortes (supérieures à 50 %) sont essentiellement enregistrées dans l'ouest de l'ex-Bassin minier, dans l'Audomarois, le Boulonnais ainsi qu'aux alentours du Dunkerquois ➤ 6.

L'établissement de corrélations spatiales entre les dimensions sanitaires et les dimensions sociales doit se faire avec prudence. L'indicateur comparatif de mortalité présente des corrélations établies au niveau de zones géographiques sur un nombre restreint d'individus. Par construction même, ils ne concernent pas les mêmes personnes : les statistiques sanitaires concernent les décès, les données sociales les vivants. Néanmoins ces liaisons présentent des correspondances entre la défaveur sanitaire et les difficultés sociales, en particulier dans les territoires de l'ancien Bassin minier. Ces résultats mettent ainsi en évidence des comportements individuels préjudiciables à la santé et souvent liés aux situations de pauvreté. Le recours aux soins et les actions de prévention, telles que des habitudes alimentaires conformes aux recommandations, sont par exemple moins développés chez les foyers à bas revenus. Toutefois, une population ne se limite pas à la somme des comportements de chaque individu considéré isolément, encore moins sur l'échantillon très partiel des personnes ayant des pratiques à risques.

## ... et le logement

Le moindre confort des logements peut également être le témoin d'un développement humain moins avancé. Une proportion élevée de résidences faiblement confortables apparaît dans l'Avesnois ainsi que dans une large partie ouest du Pas-de-Calais, excepté le littoral ➤ 7. Ces logements ne disposent ni de baignoire ni de douche à l'intérieur ou ne sont pas équipés de chauffage conventionnel. Dans le cas de l'Avesnois, ce bas niveau de confort se lie facilement avec l'ancienneté des logements : plus des deux tiers des résidences ont été construites avant 1949. En revanche, dans les zones rurales du Pas-de-Calais, les logements sont relativement plus récents. C'est donc probablement le manque de moyens financiers qui rend difficile le remplacement des équipements ou l'acquisition d'installations nouvelles correspondant aux normes de confort. À noter toutefois que cette approche du confort ne prend pas en compte la superficie disponible du logement. De même, la qualité générale du bâti et des équipements n'est pas prise en compte. À cet égard, elle conduit ainsi à sous-estimer la part de logements à faible confort en milieu urbain, exposé à la fois à des situations de surpeuplement et à un parc d'habitations relevant du social comme du privé dans un état dégradé.

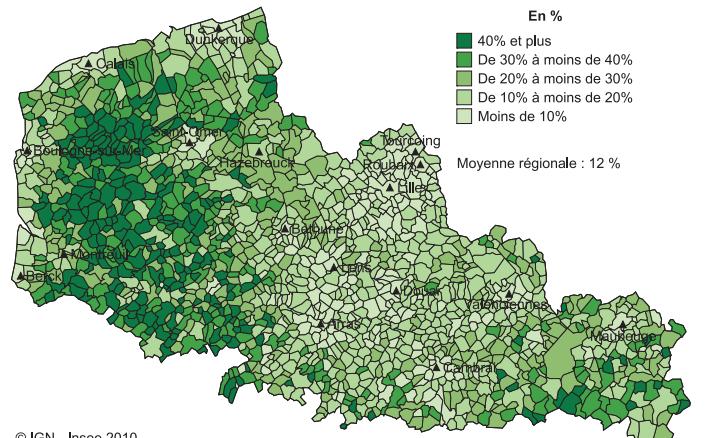
## Le développement humain à la croisée des regards

Prise indépendamment, les différentes approches signalent des enjeux économiques, sociaux ou sanitaires propres à chaque territoire. Apprécier le niveau de développement humain nécessite de croiser ces dimensions, pour distinguer les espaces cumulant les difficultés et ceux pour lesquels la situation est plus contrastée. L'Indicateur de développement humain (IDH), tel que le calcule le PNUD, a été conçu dans cet esprit de rapprocher plusieurs regards. Il s'avère toutefois difficile à décliner à une échelle infrarégionale en raison notamment de l'indisponibilité de certaines données comme le PIB ou le taux d'alphabétisation. Certaines variables composant l'IDH perdent même une grande partie de leur signification à une échelle locale.

Suite à un travail d'expertise, la Région Nord-Pas-de-Calais a défini un indicateur adapté aux mesures territorialisées, l'IDH-4. Ce dernier reprend les trois grandes dimensions de l'IDH : la santé, l'éducation et le niveau de vie, à savoir la capacité à bénéficier d'une vie longue et saine, la capacité d'accès à l'éducation et aux connaissances et enfin la

7

## Part de logements à faible confort en 2007

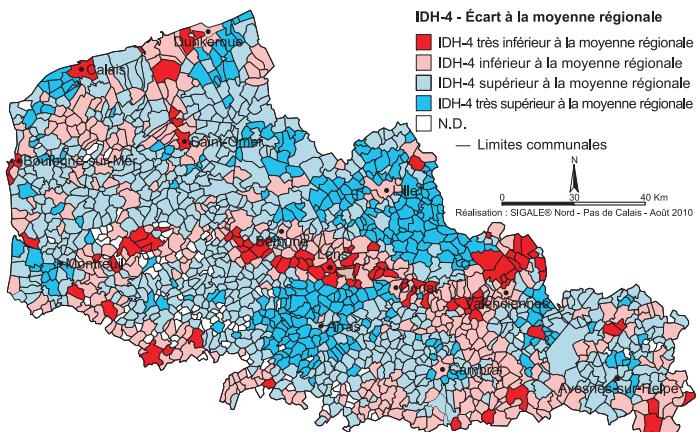


Note de lecture : sont considérées comme à faible confort les résidences principales n'ayant ni baignoire ni douche à l'intérieur ou sans chauffage conventionnel (central ou tout électrique).

Source : recensement de population 2007 (Insee).

8

## Déclinaison communale de l'Indice de développement humain (IDH-4) en Nord-Pas-de-Calais en 2006



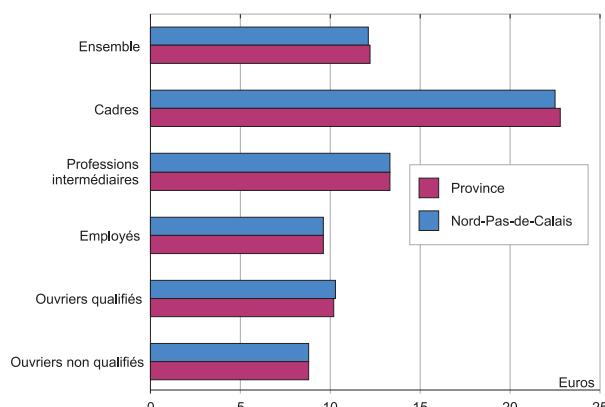
Source : données 2004 à 2007 avec traitement ORS Nord-Pas-de-Calais (Inserm-CEPIDC) ; recensement de la population 2006 (Insee) ; revenus fiscaux localisés des ménages 2006 (Insee-DGFiP), traitement Conseil Régional.

possibilité d'accéder aux ressources matérielles indispensables pour atteindre un niveau de vie décent. La différence entre l'IDH-4 et sa version traditionnelle repose sur le choix des variables permettant de refléter ces dimensions :

- la capacité à bénéficier d'une vie longue et saine est exprimée par l'indice comparatif de mortalité ;
- la capacité d'accès à l'éducation et aux connaissances est traduite par le pourcentage de la population adulte diplômée ;
- enfin, la capacité d'accès aux ressources matérielles indispensables pour atteindre un niveau de vie décent est représentée par le revenu fiscal médian par unité de consommation.

La déclinaison de l'indicateur de développement humain met en exergue une forte opposition entre deux zones géographiques ➤ 8 : l'ancien Bassin minier, caractérisé par un IDH-4 très faible (inférieur à 0,3 pour de nombreuses communes) et l'agglomération lilloise où de nombreuses communes ont un IDH-4 supérieur à 0,8. Comparé à la seule analyse monétaire de la pauvreté, le calcul de l'IDH-4 fait ressortir les difficultés sur un espace allant du Dunkerquois à l'Audomarois, et à l'inverse présente une image plus favorable de l'Avesnois, pourtant lui aussi en difficulté.

## 2 Salaire horaire net moyen des salariés à temps complet en 2008

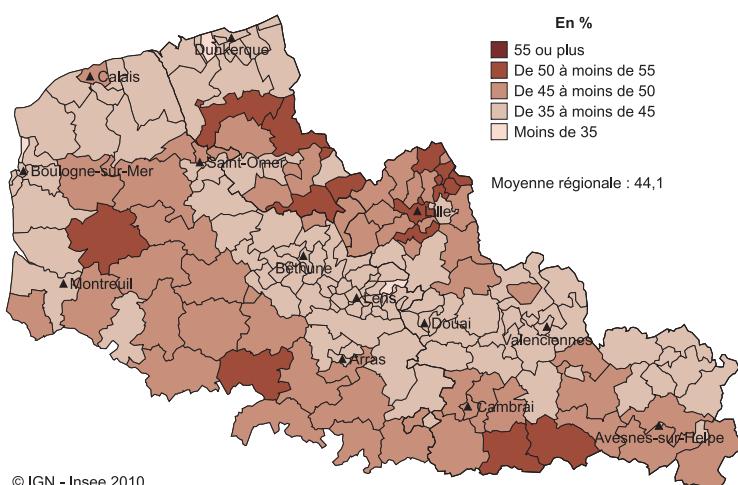


Source : DADS, fichier poste au lieu de résidence (Insee).

## Un accroissement tendanciel du nombre de titulaires de revenus...

Le premier facteur à examiner pour comprendre les différences de développement humain dans les territoires porte sur les revenus dont disposent les ménages avant la prise en compte de la redistribution sociale – qu'il s'agisse de revenus d'une activité présente (salaires, traitements, bénéfices) ou passée (retraites) –. Contrairement à une idée reçue, le taux de rémunération, par exemple le niveau horaire des salaires, n'est pas l'élément déterminant pour comprendre le relatif déficit de richesse des ménages en Nord-Pas-de-Calais. Certes, à un niveau territorial fin – par exemple à l'échelle des communes ou plus encore des quartiers –, la concentration géographique de catégories socioprofessionnelles fait correspondre des différences de richesse à des différences de taux de salaires. Mais à l'échelle de la région, le salaire horaire moyen est équivalent à celui des autres régions françaises, de même que la part des bas salaires dans l'ensemble des actifs salariés ➤ 2. À l'échelle de grands espaces, les différences restent minimales et correspondent à la concentration des cadres et professions intellectuelles supérieures dans les principales agglomérations.

## 9 Part des titulaires de revenus dans la population des cantons du Nord-Pas-de-Calais en 1968

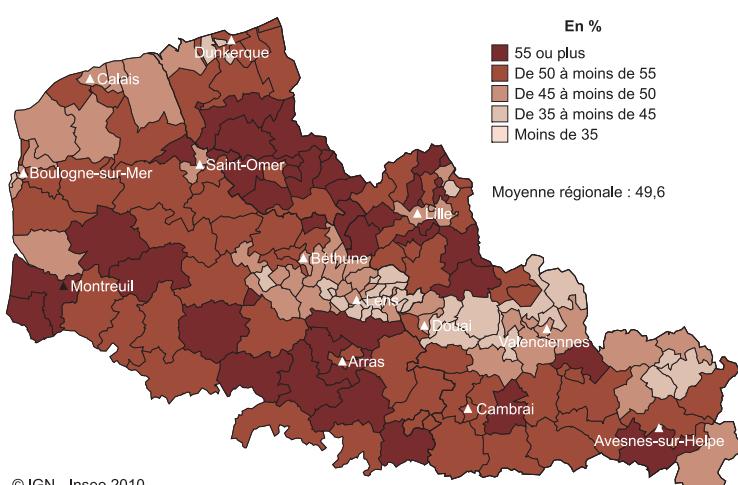


© IGN - Insee 2010

Source : recensement de la population 1968 (Insee).

Bénéficier d'un revenu d'activité implique cependant d'avoir réussi son insertion sur le marché du travail. C'est sur ce critère que les écarts territoriaux sont les plus marqués. Pourtant, au niveau régional, la part des titulaires de revenus (y compris retraités) dans la population totale (y compris les mineurs) a augmenté continûment au cours des cinquante dernières années. Cette part s'établit à 46,9 % en 1999 avec une hausse de plus de six points depuis 1968. Cette tendance nationale comme régionale est à l'œuvre dans l'ensemble des territoires mais la moindre progression de certaines zones a pu contribuer à des difficultés sociales accrues ➤ 9 et 10.

## 10 Part des titulaires de revenus dans la population des cantons du Nord-Pas-de-Calais en 1999



© IGN - Insee 2010

Source : recensement de la population 1999 (Insee).

## ... avec des contrastes territoriaux durables

En 1968, il existe déjà de fortes disparités territoriales. L'ancien Arc minier comme le littoral et l'Avesnois sont les zones les plus marquées par la faiblesse de la part de titulaires de revenus. Au fil des décennies, l'axe dessiné du nord de l'Avesnois jusqu'au Boulonnais en passant par l'ex-Arc minier reste visible, sauf sur un passé récent, où apparaît

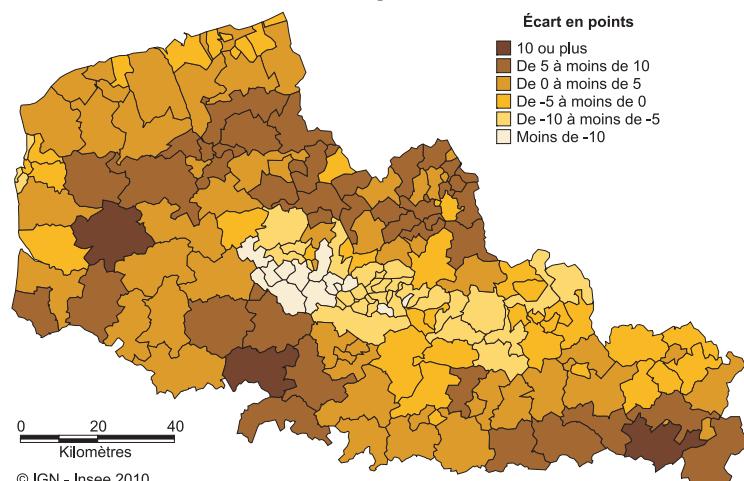
pendant les années 1980 une amélioration à l'est de l'ancien Bassin minier et à l'inverse, pendant les années 1990, une dégradation autour de Lens, Valenciennes ou Maubeuge. À une échelle géographique plus fine, il faut souligner la diminution importante de la part des titulaires de revenus d'activité sur la ville de Roubaix (- 12 % de 1968 à 1999), en lien avec la profonde mutation économique à laquelle l'ancienne capitale des manufactures textiles a été confrontée. Sur certains espaces, les évolutions correspondent à des changements démographiques et sociaux distincts de la question de la précarité : par exemple, sur Lille, l'affaiblissement de la part des titulaires de revenus correspond à la montée en puissance des universités lilloises, qui accueillent sur la période un nombre croissant d'étudiants.

## Les taux d'emploi en retrait dans l'ancien corridor minier et le Maubeugeois

Le volume de revenus d'activité ramené à la population d'un territoire découle directement des possibilités d'emploi accessibles à la population résidente, mais aussi de facteurs socioculturels. Une mesure de ces possibilités d'emploi est donnée par le taux d'emploi. Ce taux est calculé par le rapport entre le nombre d'individus ayant un emploi et la population totale en âge de travailler, généralement comprise entre 15 et 64 ans ➤ 11 et 12.

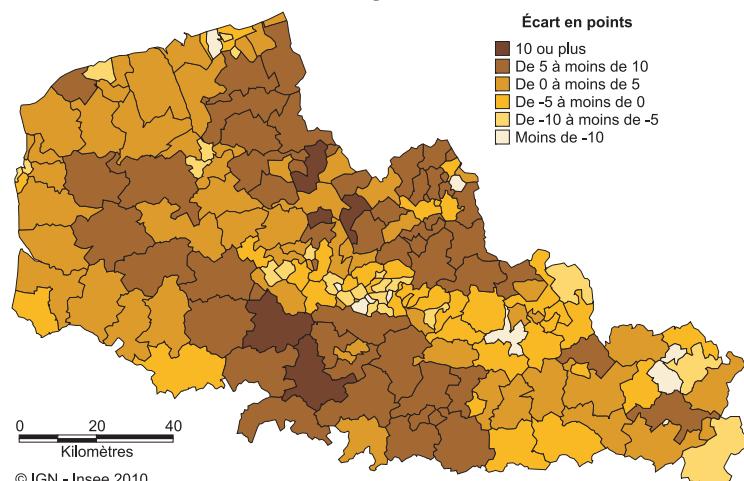
En 2007, en dépit d'une revitalisation économique ➤ [Fascicule 2](#), la spécificité du corridor ex-minier, traditionnellement marqué par des taux d'emploi inférieurs à la moyenne régionale, commence seulement à s'atténuer. Cette évolution correspond à l'élévation progressive du taux d'emploi des femmes, dont le niveau de participation au marché du travail se rapproche peu à peu de celui observé pour les hommes. Les zones de Lens d'une part et de Denain d'autre part restent toutefois avec des taux en retrait de plus de dix points. Peinant à développer de nouveaux pôles d'emploi en substitution aux fermetures d'entreprises, le Maubeugeois a également vu sa situation relative se dégrader. Enfin, quelques communes, à l'instar de Roubaix ou Grande-Synthe, accueillant une plus forte proportion de populations immigrées, font face à des enjeux propres d'insertion économique qui se sont accentués au cours des dernières décennies.

### 11 Écarts en points à la moyenne régionale du taux d'emploi des 15-64 ans par canton en 1968



Source : recensement de la population 1968 (Insee).

### 12 Écarts en points à la moyenne régionale du taux d'emploi des 15-64 ans par canton en 2007



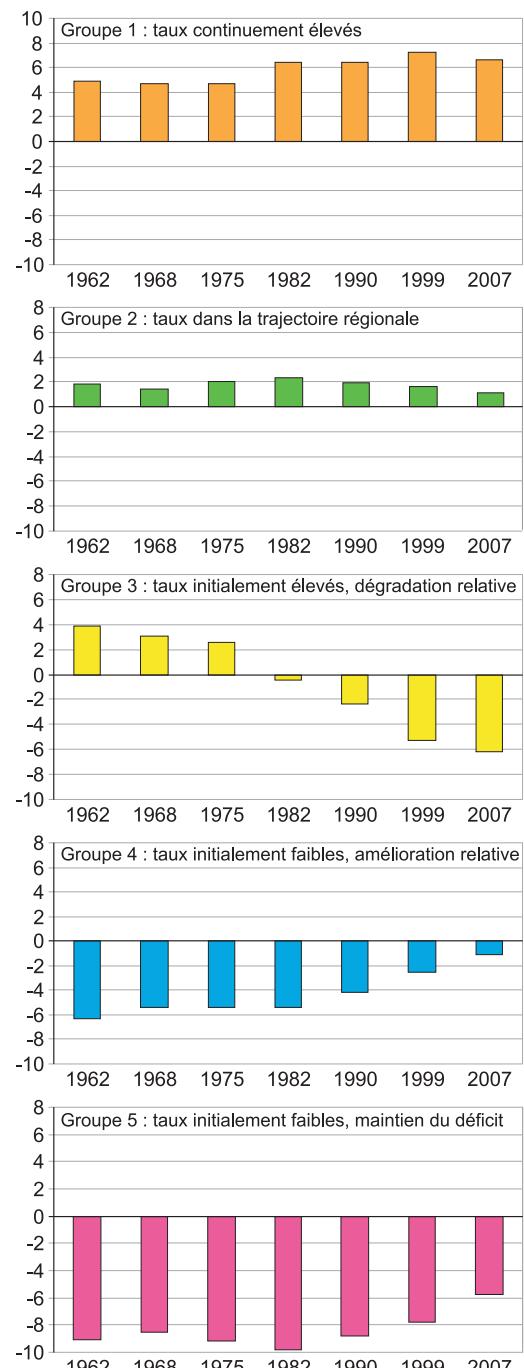
Source : recensement de la population 2007 (Insee).

## Cinq trajectoires territoriales dans la participation au marché du travail

Les évolutions de taux d'emploi font apparaître des trajectoires propres selon les territoires de la région ➤❸. Un premier ensemble de territoires se caractérise par des taux d'emploi élevés [groupe 1 de la typologie], estimé en moyenne à 64 % en 2007. La différence avec la moyenne régionale s'est renforcée avec le temps, avec un écart positif de près de cinq points dans les années 60 et 70, et d'environ sept points depuis ➤❹. L'agglomération lilloise, l'Artois, Flandre-Lys et l'arrière-pays du boulonnais correspondent à ce profil. Les espaces ruraux du littoral, du Ternois, du Cambrésis et de l'Avesnois présentent une trajectoire proche de la moyenne régionale, avec un taux d'emploi de 58 % en 2007 [groupe 2]. Certains espaces, bénéficiant initialement d'un taux d'emploi supérieur à la moyenne régionale, ont vu leur situation relative se dégrader fortement [groupe 3], avec un écart négatif de près de six points à la référence régionale : le Calaisis et le Maubeugeois s'inscrivent dans cette trajectoire, avec un taux d'emploi de 51 %. Les territoires de l'ex-Arc minier présentent deux trajectoires distinctes. Une partie d'entre eux, débutant avec un différentiel négatif, ont rejoint des taux d'emploi proches de la moyenne régionale [groupe 4] : à l'échelle des EPCI, il s'agit de l'extrémité est, du Douaisis et de l'ouest Valenciennois, avec un taux d'emploi proche de 56 %. D'autres ont certes vu leur différence s'estomper, mais présentent aujourd'hui des taux d'emploi encore six points en deçà de la moyenne [groupe 5] : à l'échelle des EPCI, il s'agit des agglomérations de Béthune, Lens et de l'est Valenciennois, avec un taux d'emploi proche de 51 %.

Appliquée sur une maille géographique plus fine ➤❽, cette analyse fait apparaître des nuances sur l'évolution des territoires de l'ancien Arc minier. Les espaces ayant bénéficié d'un rattrapage quant au taux d'emploi sont surtout localisés, dans le versant ouest, le long de la frange nord du corridor minier qui bénéficie de la proximité à la métropole lilloise, et dans le versant est, le long de la frange sud en lien avec l'implantation ou l'essor d'établissements industriels dans le Valenciennois. Par ailleurs, certaines villes de la région se distinguent par un recul prononcé de leur taux d'emploi, comme Lille, Roubaix, Béthune, Douai, Valenciennes, Maubeuge, Calais et Boulogne. Ce résultat peut toutefois couvrir des dynamiques très différentes. Certaines de ces villes ont vu l'essor de pôles universitaires (Lille, Valenciennes), enregistrant un nombre accru d'étudiants – le plus souvent qualifiés d'inactifs, donc réduisant le taux d'emploi –. Elles peuvent également jouer un rôle sur une échelle territoriale élargie, avec des actifs venant y travailler sans y résider, de sorte que la notion de taux d'emploi, calculée au lieu de résidence, perd de sa pertinence. Dans d'autres cas, et l'on peut songer ici à Calais, Roubaix et Maubeuge, ce résultat confirme bien la dégradation économique enregistrée suite aux mutations.

## ❸ Évolution de l'écart au taux d'emploi régional en points : profil des groupes de territoires



Source : recensements de la population de 1962 à 2007 (Insee).

## 1980-2010 : les trente chômeuses ?

L'accroissement tendanciel des taux d'emploi, traduisant la part de plus en plus élevée de femmes se portant sur le marché du travail, a été ralenti à compter du milieu des années 70 par le développement d'un chômage de masse. Au plan régional comme au niveau national, le chômage augmente de façon importante à la fin des années 70. En Nord-Pas-de-Calais, l'effondrement de l'utilisation de la main-d'œuvre dans les activités traditionnelles (charbon, acier, textile, etc.), est difficilement compensé par les créations d'emplois dans les années 80 dans l'industrie automobile, les services et le commerce – alors même qu'une large population de jeunes actifs arrivent sur le marché du travail. Si le nombre de chômeurs finit par diminuer, il repart à la hausse dans la première moitié des années 90. À partir de 1996, le chômage connaît une phase de régression continue, jusqu'en 2001 pour la France, et jusqu'à la crise économique de 2008-2009 pour la région, au cours de laquelle il s'élève fortement. Cette récente augmentation est particulièrement notable en Nord-Pas-de-Calais dans les zones d'emploi de Sambre-Avesnois, du Calaisis et du Cambrésis ►13. En revanche, elle est moins sensible pour les zones déjà moins touchées par le chômage : Lille, Flandre-Lys, Saint-Omer et Béthune-Bruay.

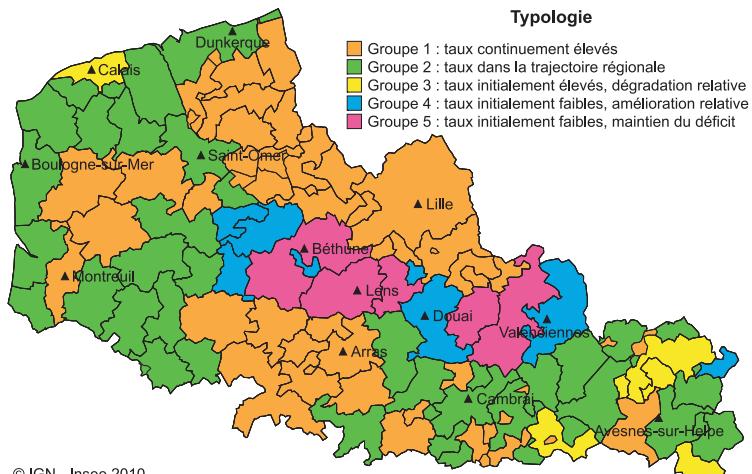
## Une hausse historique du chômage, amplifiée ou contenue selon les territoires

L'analyse territorialisée de l'évolution du chômage des années 1960 à nos jours fait apparaître quatre types de trajectoires ►4 et 16.

Un premier ensemble de territoires [classe 1] ont connu à plusieurs reprises une hausse du chômage significativement plus soutenue qu'en moyenne régionale, témoin de difficultés durables sur le marché du travail. Les zones du Calaisis, de Lens-Hénin, du Valenciennois, de Sambre-Avesnois correspondent à cette trajectoire. À la fin des années 70 et dans les années 1980, les taux de chômage (au sens du recensement de la population) y dépassent 12 %, et les zones correspondantes connaissent une hausse de deux points plus rapide qu'en moyenne régionale. Dans les années 90, les zones d'emploi à forte dépendance industrielle, telles que le

13

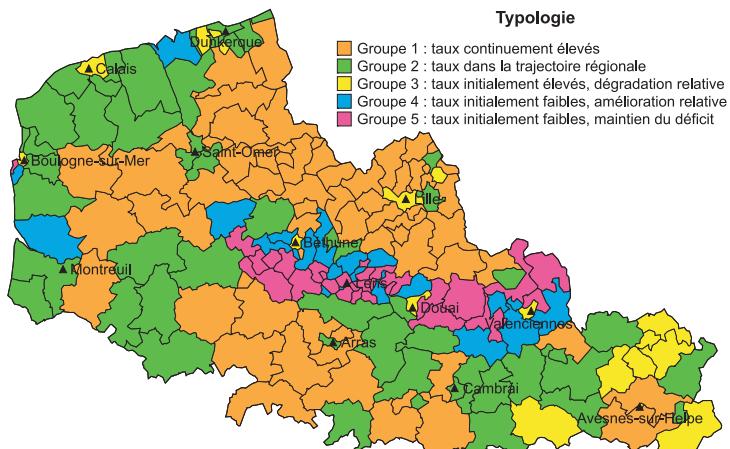
## Évolution de l'écart des taux d'emploi des EPCI au taux d'emploi régional



Source : recensements de la population de 1962 à 2007 (Insee).

14

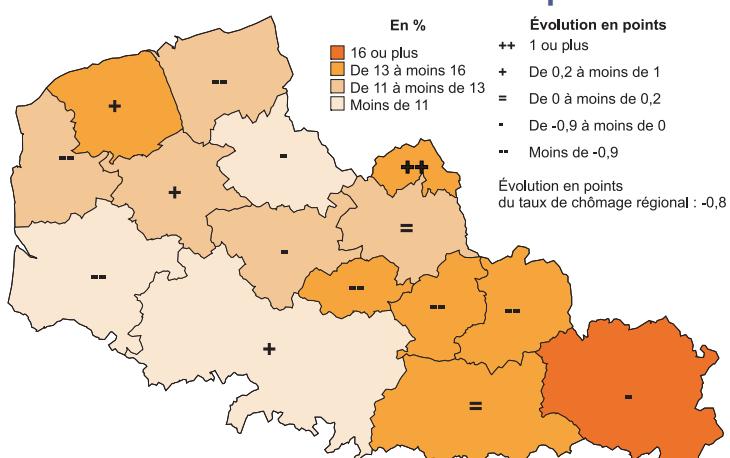
## Évolution de l'écart des taux d'emploi des cantons au taux d'emploi régional



Source : recensements de la population de 1962 à 2007 (Insee).

15

## Taux de chômage au sens du B.I.T. par zone d'emploi au 4<sup>e</sup> trimestre 2010 et évolution depuis 1999



Source : taux de chômage localisés (Insee).

4

## Écarts entre les évolutions du taux de chômage des zones d'emploi et les évolutions moyennes régionales

	Écart d'évolution du chômage au sens du recensement				Écart d'évolution du chômage au sens du BIT	
	68/75	75/82	82/90	90/99	99/05	05/10
Lens-Hénin	▲	▲	▲	▲	▼	▼
Sambre-Avesnois	▲	▲	▲	▼	▼	▲
Valenciennois	▼	▲	▲	▲	▼	▼
Calaisis	▲	▲	▼	▲	▲	▲
Douaisis	▲	▲	▲	▼	▼	▲
Dunkerque	▲	▼	▲	▼	▼	▼
Cambrésis	▲	▼	▲	▼	▼	▲
Roubaix-Tourcoing	▲	▲	▼	▲	▲	▲
Boulonnais	▼	▲	▼	▼	▼	▼
Artois-Ternois	▼	▼	▼	▼	▲	▲
Berck-Montreuil	▼	▼	▼	▼	▼	▲
Flandre-Lys	▼	▼	▼	▼	▲	▼
Béthune-Bruay	▲	▼	▼	▲	▲	▼
Saint-Omer	▼	▼	▼	▲	▲	▼
Lille	▼	▼	▼	▼	▲	▼
Nord-Pas-de-Calais (en points)	3,1	7,2	4,2	2,4	-1,1	0,5

Écarts à l'évolution régionale	Recensement	BIT
Supérieur à 1 point	▲	▲
Entre 0 et +1 point	▲	▲
Entre -1 et 0 point	▼	▼
Inférieur à -1 point	▼	▼

Source : recensements de la population (RP) de 1968 à 1999, taux de chômage localisés de 1999 à 2010 (Insee).

Valenciennois, la Sambre-Avesnois et Lens, connaissent une aggravation. Dans un passé récent, l'amélioration des conditions d'emploi sur le Valenciennois et sur Lens-Hénin pourrait signaler une dynamique, que ne partagent pas pour l'heure le Calaisis et la Sambre-Avesnois.

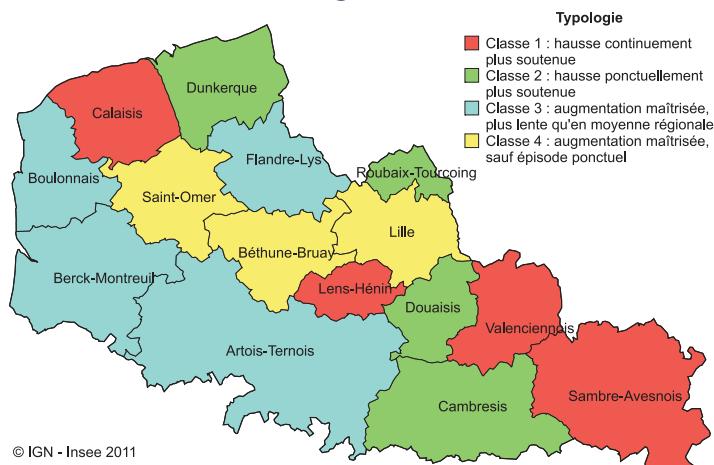
D'autres territoires, adoptant une évolution moyenne, présentent toutefois au moins une période de décrochage où le chômage a fortement crû : Douaisis et Boulonnais (1975-1982), Dunkerquois (1982-1990), Roubaix-Tourcoing (1999-2005) et Cambrésis (2005-2009) constituent cette deuxième classe. Sur la période récente, la zone de Boulogne-sur-Mer bénéficie toutefois d'une baisse du chômage plus rapide qu'en moyenne régionale.

La classe 3 rassemble des zones qui ont pu contenir la hausse du chômage. Flandre-Lys, Berck-Montreuil et l'Artois-Ternois affichent ainsi quatre périodes intercensitaires sur cinq où les taux de chômage augmentent moins vite qu'en moyenne régionale. Aujourd'hui leurs parts de chômeurs sont parmi les plus faibles de la région (inférieures à 11 % au sens du BIT).

Enfin, le dernier groupe de zones d'emploi [classe 4] illustre des territoires où la hausse du chômage, d'abord plus lente qu'en moyenne régionale, a connu une accélération lors d'un décrochage ponctuel. Ainsi, en dépit de plusieurs périodes de croissance contenue du chômage, les zones de Lille, Béthune-Bruay et Saint-Omer connaissent aujourd'hui un taux de chômage compris entre 11 % et 13 % au sens du BIT.

16

## Typologie des zones d'emploi selon l'évolution du chômage de 1968 à 2010



Source : recensements de la population de 1968 à 1999, données du chômage au sens du BIT de 1999 à 2010 (Insee).

## Structures familiales : la place des enfants, entre familles nombreuses et familles monoparentales

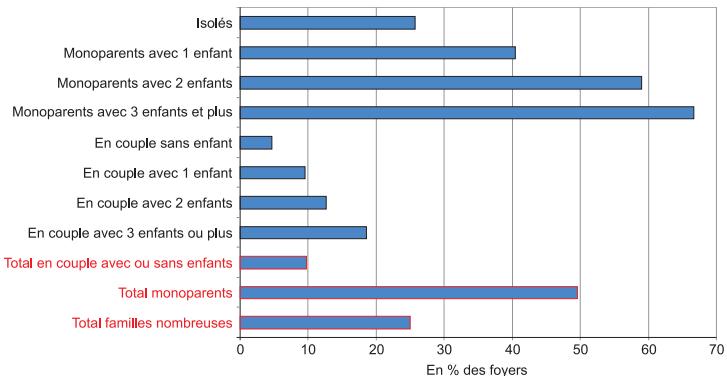
En 2008, plus d'un cinquième de la population nordiste est considérée à bas revenus, c'est-à-dire vivant avec moins de 903 euros par unité de consommation. Cette notion de bas revenus permet de lier la composition familiale d'un foyer et son nombre d'enfants au niveau de vie nécessaire à ses besoins. Deux cas particuliers apparaissent alors nettement concernés par une situation de bas revenus : les familles nombreuses et les familles monoparentales.

La monoparentalité est un facteur de précarité important, et particulièrement en Nord-Pas-de-Calais. En moyenne dans la région, 48 % des familles monoparentales vivent avec des ressources sous le seuil de bas revenus contre 37 % en France métropolitaine. Ce taux s'accroît avec le nombre d'enfants : il est de 40 % dans les familles monoparentales d'un enfant et atteint 67 % dans celles avec trois enfants ou plus ➤ 5.

En 2007, les couples avec enfants représentent 32,2 % des ménages du Nord-Pas-de-Calais. Il s'agit de la part la plus importante de France métropolitaine avec celle de la Picardie, la moyenne nationale se situant à 28,4 %. Le Nord-Pas-de-Calais possède également une proportion de familles monoparentales plus élevée que le niveau national, 9,7 % contre 8,4 % ➤ 6. Ces spécificités régionales tendent toutefois à s'atténuer. La proportion de couples avec enfants a fortement chuté en Nord-Pas-de-Calais, puisqu'en 1990 elle se situait à 43,0 % contre 38,8 % en 1999. À l'inverse, la part de familles monoparentales et de couples sans enfant a légèrement augmenté sur cette période (respectivement + 1,7 point et + 2,1 points depuis 1990).

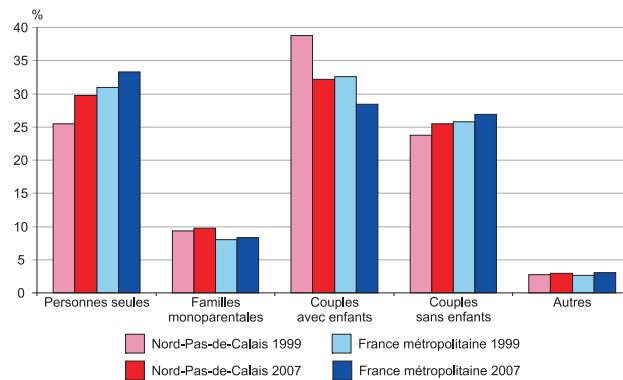
En 2007, un ménage du Nord-Pas-de-Calais comprend 2,4 personnes en moyenne contre 2,2 personnes au niveau national. Il s'agit de la moyenne la plus élevée de France métropolitaine. En particulier, le Nord-Pas-de-Calais est la région qui possède la plus forte proportion de familles nombreuses de France métropolitaine : les couples avec 3 enfants ou plus représentent 13,9 % des familles avec ou sans enfant (hors familles monoparentales), soit bien plus que la moyenne nationale qui se situe à 10,0 %. Viennent ensuite la Picardie et l'Île-de-France.

## 5 Part des situations à bas revenus par type de foyer en Nord-Pas-de-Calais



Source: recensement de la population 1999 (Insee), (Caf 2004), (MSA 2003).

## 6 Types de ménages en Nord-Pas-de-Calais et France métropolitaine, en 1999 et 2007



Champ : ensemble des ménages.

Source : recensement de la population de 2007 (Insee).

## Des structures familiales plus présentes sur l'ancien Arc minier, le Maubeugeois et Roubaix-Tourcoing

Au niveau infrarégional, il existe des disparités fortes entre les espaces à dominante rurale et ceux à dominante urbaine. Dans les premiers, comme en Sambre-Avesnois ou dans l'Arrageois ➤ 17, les familles nombreuses sont relativement peu fréquentes, parfois moins de 10 % de l'ensemble des familles (hors familles monoparentales). Ce résultat tient en grande partie à la part plus importante des personnes âgées au sein des territoires ruraux. À l'inverse, dans les espaces urbains comme l'ex-Bassin minier, le littoral de Dunkerque à Boulogne-sur-Mer, le versant nord-est de l'agglomération lilloise, la part des familles nombreuses est la plus forte, pouvant monter jusqu'à 26 %.

La localisation des familles monoparentales au niveau infrarégional ►10 peut se rapprocher de celle des familles nombreuses : les espaces urbains et notamment l'ex-Bassin minier, l'est de la métropole lilloise et certaines agglomérations du littoral présentent les taux les plus élevés. À l'inverse, les familles monoparentales sont plus rares dans les espaces ruraux, comme constaté précédemment au niveau des régions françaises. Les familles monoparentales du Nord-Pas-de-Calais ont davantage d'enfants qu'en moyenne nationale. Elles sont constituées d'un adulte et d'1,7 enfant en moyenne contre 1,5 enfant au niveau national. Ainsi, la part des familles monoparentales de trois enfants et plus, est plus élevée dans la région qu'en moyenne française (16,0 % contre 11,5 %), ce qui pose des enjeux spécifiques pour les politiques publiques visant à lutter contre des situations de précarité.

## Vivre sans diplôme hier et aujourd'hui

Sur le marché du travail, compte tenu de la place du diplôme dans la sélection à l'embauche, la possession d'un diplôme s'avère être un atout pour une insertion professionnelle plus rapide et durable. Les personnes non diplômées ont en effet davantage de difficultés à trouver un emploi : leur taux de chômage grimpe à 14 % en 2006 quand il n'est que de 8,8 % pour l'ensemble de la population. Par ailleurs, lorsqu'elles sont employées, les personnes sans diplôme sont plus souvent confrontées aux situations précaires : contrats à durée déterminée, temps partiel, faible rémunération.

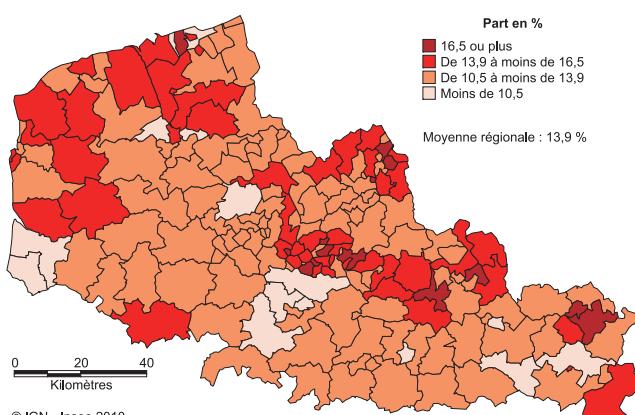
Au cours des dernières décennies, la part de la population sans diplôme a reculé, en lien avec l'allongement de la durée des études. Parmi les personnes non scolarisées de 16 à 59 ans, la proportion de non diplômés dépassait les 50 % en 1962 et s'affiche désormais sous les 20 % en 2007, dans la région comme en France. En Nord-Pas-de-Calais, les zones les plus fortement pourvues en population non diplômée sont globalement les mêmes depuis 1975, avec l'ancien Arc minier et une large partie ouest du Pas-de-Calais pour ne citer que les principales ►19 et 20.

Si le recul du taux de sans diplôme est effectif sur l'ensemble du territoire, l'intensité et la chronologie du phénomène présentent des écarts notables selon les zones considérées. Une comparaison de ces évolutions territoriales à la tendance moyenne régionale fait ainsi émerger différentes trajectoires des espaces ►21 et 7.

Certaines zones qui affichaient un retard sur la moyenne régionale de faible ampleur [classes A et C] ou très prononcé [classe E] ont vu leur situation s'améliorer au cours des 45 dernières années. Les territoires de la Flandre-Lys au Montreuilois ainsi qu'une partie du sud de l'ancien Arc minier – du Parcq à Aubigny-en-Artois à l'ouest et de Croisilles à Cambrai à l'est – présentent en 2007 un taux de non diplômés inférieur de cinq points à la moyenne nordiste, quand il était supérieur de quatre points au début des années 60 [classe A]. Les espaces de la classe C, situés dans les zones rurales du littoral, de l'Auxillois, à l'ouest de l'ex-Bassin minier et entre Douai et Valenciennes, ont entièrement réduit leur retard pour désormais atteindre la moyenne régionale. Enfin la classe E s'illustre par des difficultés plus persistantes puisque, après une nette baisse du taux de non diplômés, ce dernier se situe toujours cinq points au-dessus du taux nordiste. Si ces espaces sont essentiellement localisés dans l'arc ex-minier (comme Liévin, Rouvroy ou Condé-sur-l'Escaut), ils apparaissent aussi à proximité du littoral avec Gravelines, Étaples ou encore Guînes.

17

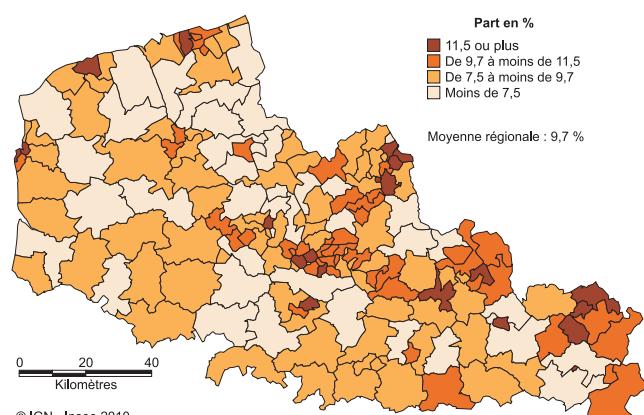
### Part des familles nombreuses par canton



Champ : familles hors familles monoparentales.  
Source : recensement de la population 2007 (Insee).

18

### Part des familles monoparentales par canton



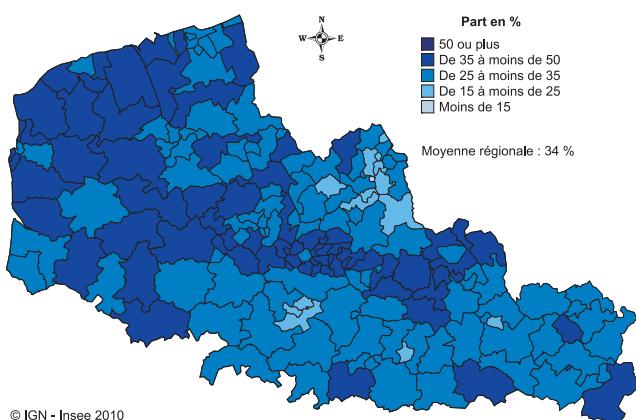
Source : recensement de la population 2007 (Insee).

D'autres territoires ont connu à l'inverse une dégradation au regard de la situation moyenne observée en Nord-Pas-de-Calais [classes D et F]. Les cantons de la classe D ont bien vu leur part de population sans qualification baisser, mais leur avance de trois points sur la moyenne régionale en 1962 s'est complètement résorbée. Ils correspondent souvent aux grandes agglomérations régionales à l'instar de Lille, Calais, Saint-Omer ou encore Douai, mais aussi au nord de la Sambre-Avesnois jusque Cambrai à l'ouest et Valenciennes au nord. La classe F rassemble quant à elle des espaces dont le taux

de sans diplôme dépasse de sept points le taux régional en 2007 tandis qu'il l'approchait dans les années 60. Elle se localise particulièrement dans le Lensois, le nord et l'ouest de Valenciennes, à Roubaix-Tourcoing, Boulogne-sur-Mer, Maubeuge et le long de la frontière sud du département du Nord.

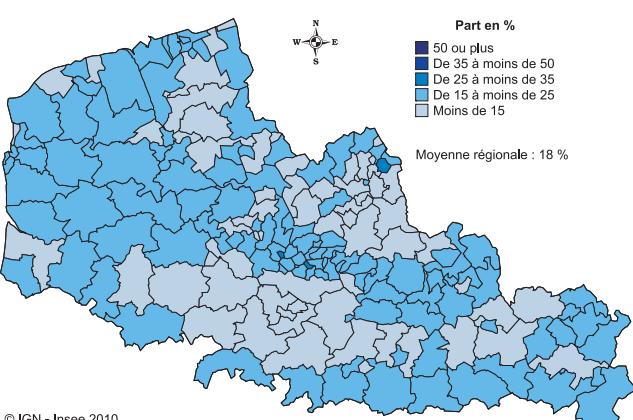
Enfin, un dernier type de zones se caractérise par le maintien de l'avance sur la moyenne régionale : dans cette classe B, c'est le cas de la périphérie lilloise jusqu'en Pévèle et dans les Weppes, de l'Arrageois, de l'ouest Cambrésis et des alentours d'Avesnes-sur-Helpe. L'avance s'est réduite au cours des années, résultat d'un effet de seuil : la part de personnes sans qualification étant faible dès le début de la période d'observation, elle ne peut mécaniquement se réduire autant que la moyenne nordiste.

## 19 Part de la population sans diplôme en 1975



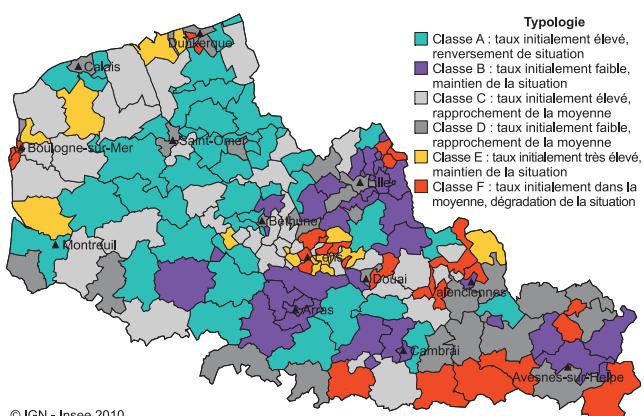
Source : recensement de la population 1975 (Insee).

## 20 Part de la population sans diplôme en 2007



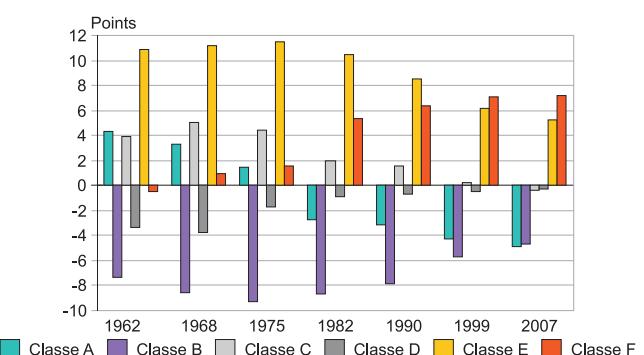
Source : recensement de la population 2007 (Insee).

## 21 Typologie des cantons selon la trajectoire du taux de non diplômés



Champ : population non scolarisée de 16 à 59 ans  
Source : recensements de la population 1962 à 1990, dénombrements ; recensements de la population 1999 et 2007, exploitations principales (Insee).

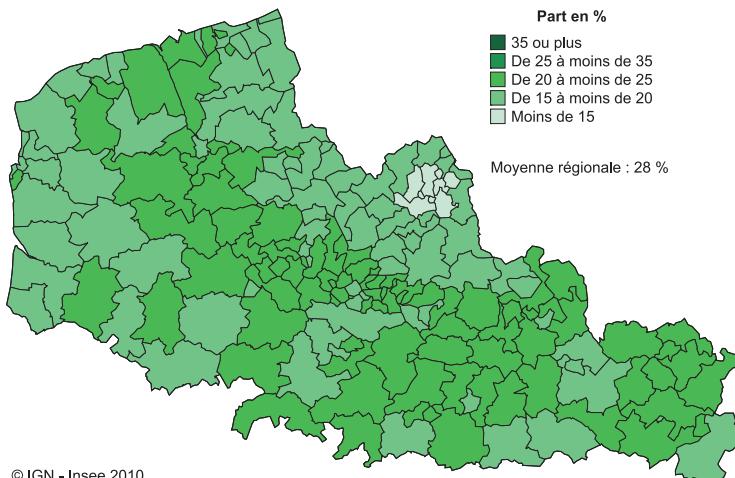
## 7 Évolution du taux de non diplômés en écart à la moyenne régionale



## Des niveaux de formation liés aux orientations économiques des territoires

L'amélioration du niveau de formation sur les 45 dernières années se traduit surtout par une croissance notable du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur. En structure, les proportions de titulaires d'un brevet d'études professionnelles (BEP) ou d'un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et de diplômés du supérieur gagnent chacun plus de 20 points : la première passe de 8 % à 28 % et la seconde de 2 % à 23 % entre 1962 et 2007 en Nord-Pas-de-Calais ➤ 8. Par ailleurs, la part de bacheliers continue de s'accroître rapidement, les générations les plus récentes étant majoritairement titulaires d'un baccalauréat. En 2006, la proportion nationale de bacheliers au sein d'une génération est de 64 % contre 60 % au niveau régional.

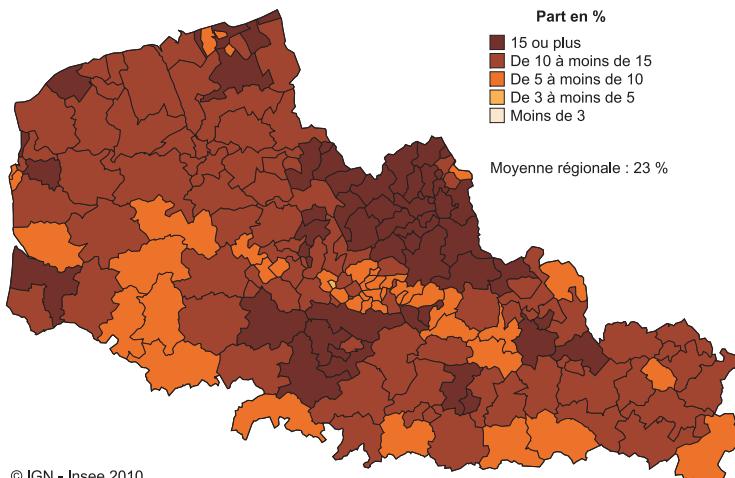
### 22 Part des titulaires du CAP ou du BEP en 2007



© IGN - Insee 2010

Source : recensement de la population 2007 (Insee).

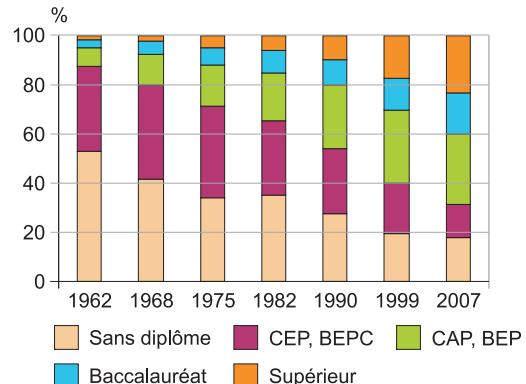
### 23 Part des diplômés du supérieur en 2007



© IGN - Insee 2010

Source : recensement de la population 2007 (Insee).

## 8 Répartition de la population non scolarisée de 16 à 59 ans selon le niveau de diplôme



Source : recensements de la population de 1962 à 1990, dénombrements ; recensements de la population de 1999 et de 2007, exploitations principales (Insee).

La proportion de titulaires du CAP ou du BEP correspond souvent au tissu productif local. Certains espaces très industriels, exigeant des qualifications et des corps de métiers spécifiques, ont connu un renforcement de ce niveau de diplôme au sein de leur population ➤ 22. Les zones de Saint-Omer et de Béthune, du Denaisis et du Valenciennois, de l'Avesnois enfin, témoignent d'un profil de qualification tourné vers des grandes entreprises industrielles sensibles à ces formations. Le secteur automobile, la métallurgie, l'industrie ferroviaire et la verrerie en sont des illustrations. D'autres territoires au contraire ont vu la place des CAP ou BEP reculer ou stagner : en particulier, l'agglomération lilloise, aux emplois davantage tertiarisés qu'ailleurs, affiche des taux inférieurs à la moyenne régionale.

Certaines zones résidentielles dans et autour de Lille ont connu une évolution importante de la structure de leur population. Ces espaces accueillent de façon de plus en plus importante une population qualifiée voire très qualifiée (cadres des fonctions métropolitaines). À l'autre extrémité, certains territoires de l'arc ex-minier connaissent toujours des parts de bacheliers ou diplômés du supérieur nettement inférieures à la moyenne régionale, de même que dans le Boulonnais, le Dunkerquois ou encore l'Auxillois ➤ 23.

## Les écarts territoriaux se creusent sur la part des diplômés du supérieur

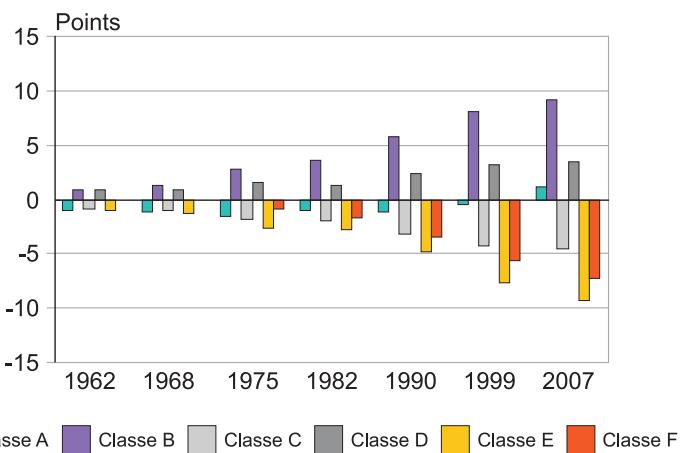
À partir de ce constat, il est intéressant d'observer la trajectoire qu'a suivie la proportion de personnes diplômées de l'enseignement supérieur au sein de chacune des six classes de la typologie précédente ➤ 21 et 91. Cette proportion a connu une nette hausse sur l'ensemble de la région mais, à l'échelle locale, les évolutions des territoires se distinguent par leur intensité et leur rapidité. Ainsi, la montée en qualification rapide de la classe A s'est davantage faite au profit des diplômes professionnels, la part de diplômés du supérieur restant proche de la moyenne régionale sur l'ensemble de la période. Les classes C, E et F cumulent un taux de non diplômés élevé (égal à la moyenne régionale pour la classe C) avec un moindre taux de diplômés du supérieur. Si la situation semble s'améliorer du côté de la population sans qualification pour les classes C et E, l'écart de la part de diplômés du supérieur continue quant à elle à se creuser négativement. Enfin, les territoires des classes B et D apparaissent relativement hétérogènes : les zones environnantes des métropoles lilloise et arrageoise et des ports littoraux voient leur taux de diplômés du supérieur dépasser la moyenne régionale contrairement aux autres espaces de ces classes.

## Des parcours de formation aux catégories socioprofessionnelles

Le niveau de formation détermine souvent le degré de qualification de l'emploi. Ainsi, la localisation des différentes catégories socioprofessionnelles (CSP) se lie facilement à celle des niveaux de diplômes. Le rapport entre le nombre de catégories sociales élevées (cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires) et celles de niveau inférieur (employés et ouvriers) permet de mettre en évidence l'hétérogénéité des qualifications selon les territoires ➤ 22. Ainsi, un large versant sud de l'agglomération lilloise, le pourtour nord et ouest arrageois, Calais et Valenciennes abritent des CSP de type cadres et professions intermédiaires en proportions quasi équivalentes aux CSP de type employés et ouvriers. À l'inverse, plusieurs zones présentent moins de 50 cadres ou professions intermédiaires pour 100 employés ou ouvriers. Elles se constituent de l'ex-Bassin minier hors Valenciennois, Douaisis et Béthunois, de la frange sud de la région allant jusque Maubeuge

9

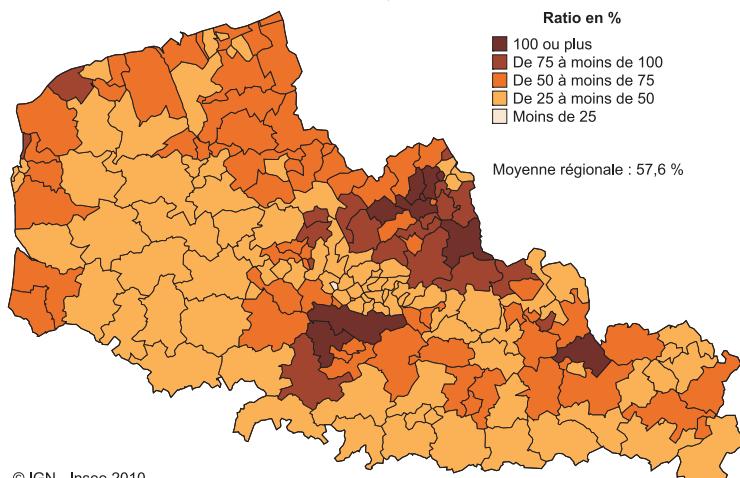
## Évolution de l'écart au taux régional de diplômés du supérieur



Source : recensements de la population de 1962 à 1990, dénombrements ; recensements de la population de 1999 et de 2007, exploitations principales (Insee).

24

## Ratio des cadres et des professions intermédiaires sur le nombre d'employés et d'ouvriers en 2007



© IGN - Insee 2010

Source : recensement de la population 2007 (Insee).

et de l'ensemble du centre du Pas-de-Calais. Ces espaces recouvrent des réalités différentes. Dans certaines zones, la forte proportion de diplômés d'un CAP ou BEP et la faible part de bacheliers ou diplômés du supérieur expliquent cette structure socio-professionnelle. Dans d'autres, notamment l'ouest du Cambrésis, ces deux proportions sont relativement élevées (supérieures à 20 %) et soulignent probablement la difficulté des bacheliers ou diplômés du supérieur à trouver dans ces zones un emploi équivalent à leur niveau de diplôme.

## Pauvreté et richesse : les deux facettes des territoires

L'analyse des minima sociaux ou des populations à bas revenus dans la région a mis en évidence une forte territorialisation de la pauvreté. Cette approche masque toutefois la diversité des situations sociales sur un territoire. En effet deux territoires avec la même proportion de ménages à bas revenus peuvent présenter de fortes disparités si l'on considère l'éventail des revenus de la population. Il en est de même pour la diversité des niveaux de diplômes ou des catégories socio-professionnelles présentes dans les territoires. Ménages riches et pauvres ; personnes diplômées du supérieur ou du secondaire ; cadres, employés et ouvriers : les groupes sociaux cohabitent à des niveaux variables de mixité selon les territoires. Lorsqu'un profil de population semble prédominant dans un territoire, ce dernier témoigne d'une forme de spécialisation sociale, qu'il regroupe des populations aisées comme dans la couronne périurbaine de Lille ou à l'inverse des populations modestes comme dans l'ex-Bassin minier.

La diversité ou spécialisation sociale des territoires peut être illustrée par une mesure de l'éventail des revenus fiscaux que les ménages déclarent. L'éventail des revenus est appréhendé par la notion de quartiles. Le premier quartile du revenu fiscal est tel que 25 % des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu inférieur à cette valeur, tandis que le troisième quartile du revenu fiscal est tel que 25 % des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu supérieur à cette valeur. Enfin, la médiane correspond au seuil de revenus tel que la moitié des ménages déclare un revenu en deçà de ce seuil, et la moitié un revenu au delà. La comparabilité des revenus fiscaux de ménages de composition différente est assurée en les corrigeant de leur taille – on mobilise pour cela les revenus fiscaux par Unité de consommation (UC) –.

Le revenu médian régional est l'un des plus faibles de France métropolitaine. En 2007, il s'élève à 15 200 € par UC, près de 11 % inférieur à la valeur des régions de province. De même les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> quartiles sont parmi les plus faibles des régions françaises et sont respectivement 17 % inférieurs (9 500 €) et 8 % inférieur (21 900 €) comparés à la France de province. L'échelle des revenus de la région se trouve donc translatée vers le bas par rapport à la France de province. Pour tenir compte de cette spécificité des revenus en Nord-Pas-de-Calais, les revenus des territoires sont calculés en écart à la moyenne régionale.

## Un éventail des revenus plus resserré ou plus étendu selon les espaces

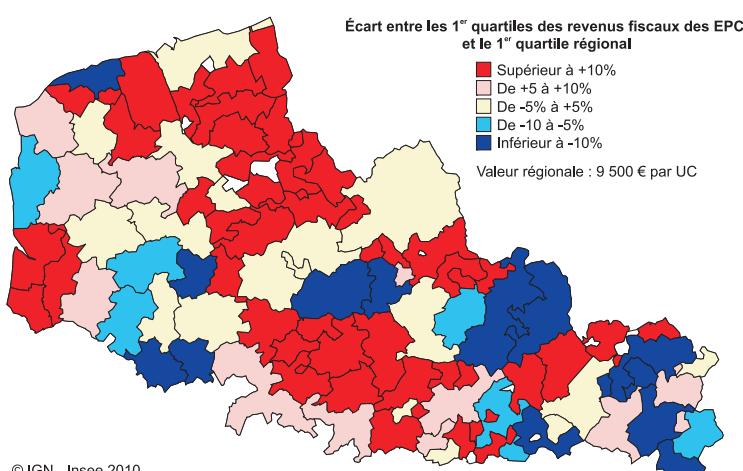
Un premier groupe de territoires apparaît d'emblée, caractérisé par un niveau général des revenus plus faible que le niveau régional ➤ 21, 20 et 22, et cela à tout niveau de la distribution. Ces territoires globalement plus pauvres se trouvent au sein de l'ex-Bassin minier, tels la Communauté d'agglomération (CA) de l'Artois, de Lens-Liévin Hénin-Carvin et de la Porte du Hainaut mais aussi sur le littoral avec Boulogne-sur-Mer et Calais et dans l'Avesnois avec notamment la CA de Maubeuge. Exception notable de l'ancien Bassin minier et du littoral, la CA du Douaisis et la Communauté urbaine (CU) de Dunkerque ont un profil très proche du niveau régional.

À l'opposé, des territoires se démarquent par un profil plus aisné, et cela à tout niveau de la distribution. On retrouve ces territoires au sein d'une large bande s'étalant de l'arrière pays Dunkerquois à la Pévèle (à l'exception de Lille) ainsi que dans l'Arrageois, y compris la CU d'Arras.

Enfin, certains territoires présentent une situation contrastée où la déformation du niveau des revenus par rapport à la région n'est pas homogène. La CU de Lille Métropole et dans une moindre mesure la CA de Valenciennes Métropole se caractérisent par un éventail des revenus ouvert vers le haut (médiane et 3<sup>e</sup> quartile plus élevés que la région) mais avec un niveau de bas revenus comparable à la région. Ces territoires sont marqués par une inégalité au sein de la population plus forte qu'à l'échelon régional. À l'inverse, la CA de Cambrai présente un profil de revenus égalitaire, puisque l'éventail des revenus est plus resserré qu'ailleurs : le 1<sup>er</sup> quartile est relativement élevé, tandis que le 3<sup>e</sup> quartile est proche de la référence régionale.

25

### Comparaison des 1<sup>er</sup> quartiles des revenus des EPCI au 1<sup>er</sup> quartile régional



Source : revenus fiscaux localisés des ménages 2007 (Insee, DGFiP).

## Diversité sociale, diversité spatiale ?

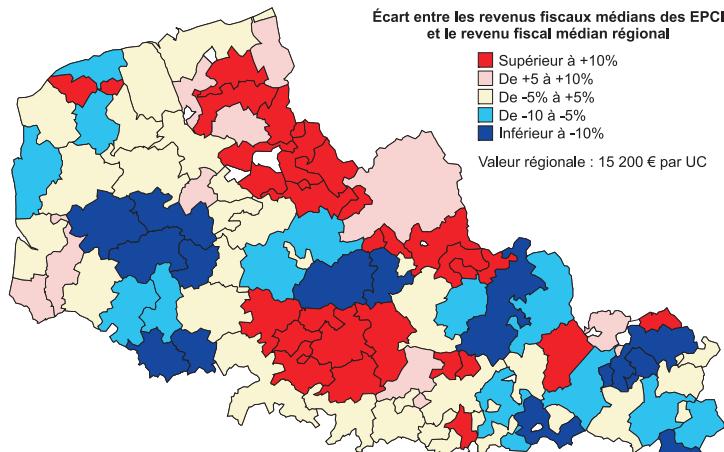
La diversité ou la spécialisation sociale mesurée à l'échelle d'un grand espace régional peut également être appréhendée au travers d'une dimension spatiale, au sens d'une diversité des situations locales au sein de cet espace. Cette approche articulant deux échelles géographiques différentes met en évidence au sein des territoires des phénomènes de mixité, de juxtaposition ou encore de concentration des situations locales. Il suffit d'examiner la décomposition des EPCI à l'échelle des communes (►20) pour apprécier, derrière l'apparente homogénéité sociale d'un espace comme le Cambrésis, la juxtaposition de contrastes communaux. Pour les plus grandes villes et agglomérations, ces contrastes apparaîtraient de façon plus marqués encore à l'échelle des quartiers.

Une analyse systématique est ainsi conduite en croisant les dimensions de l'EPCI et celles de ses communes. Elle se fonde en premier lieu sur le niveau et l'éventail des revenus mesuré sur l'ensemble de l'EPCI (►12), correspondant aux valeurs des trois quartiles des revenus fiscaux calculés en écart à la moyenne régionale. La diversité sociale est appréciée par le rapport interquartile des revenus fiscaux de l'EPCI (►13). Il met en évidence les écarts entre les plus riches et les plus pauvres en rapportant le revenu au-dessus duquel se situent les 25 % d'individus les plus riches (3<sup>e</sup> quartile) au revenu en dessous duquel se situent les 25 % les plus pauvres (1<sup>er</sup> quartile).

Enfin la mesure de la diversité spatiale relève d'une construction plus complexe (►14). Au sein de chaque EPCI on classe les communes selon leurs revenus médians. Trois groupes sont constitués : les communes de revenus médians faibles (inférieurs à 15 500 €), les communes de revenus médians élevés (supérieurs à 18 000 €) et enfin les communes de revenus médians moyens (compris entre ces deux valeurs). Pour chaque EPCI, est calculée la fréquence des communes de chaque type. Cette mesure peut s'accompagner pour chaque EPCI d'une représentation graphique sous forme de radar à trois branches où l'on reporte sur chaque branche la part de communes de revenus faibles, moyens et élevés. L'apport de la notion de diversité spatiale peut être illustré par la comparaison de deux territoires : la CA de Lens-Liévin (CALL) et la CA de la Porte du Hainaut (CAPH) (►10 et 11). Toutes deux ont un profil proche en terme de niveaux des revenus

26

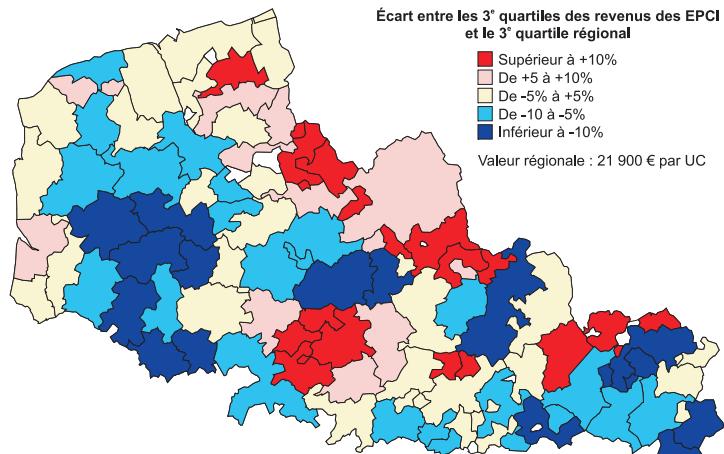
## Comparaison des revenus médians des EPCI au revenu médian régional



Source : revenus fiscaux localisés des ménages 2007 (Insee, DGFiP).

27

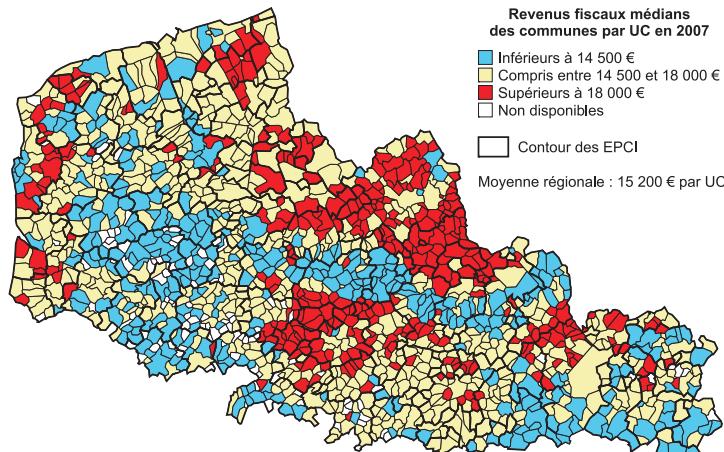
## Comparaison des 3<sup>e</sup> quartiles des revenus des EPCI au 3<sup>e</sup> quartile régional



Source : revenus fiscaux localisés des ménages 2007 (Insee, DGFiP).

28

## Revenus fiscaux médians des communes en 2007

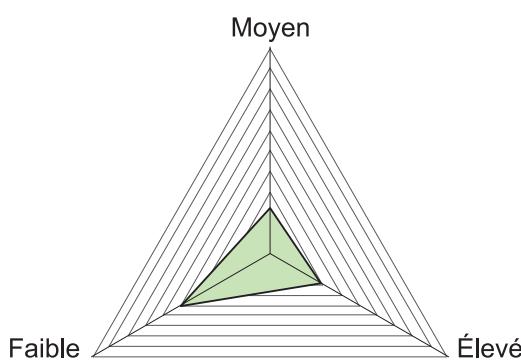


Source : revenus fiscaux localisés des ménages 2007 (Insee, DGFiP).

ou de disparité sociale. Elles se distinguent en revanche par leur diversité spatiale : alors que la CAPH compte 38 % de communes aux revenus faibles et 51 % de communes aux revenus moyens, la CALL concentre 50 % de communes aux revenus faibles.

10

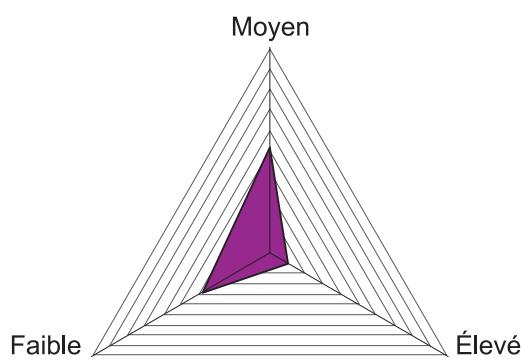
## Diversité spatiale de la CA de Lens-Liévin Répartition des communes selon leur salaire médian



Source : revenus fiscaux localisés des ménages 2007 (Insee, DGFiP).

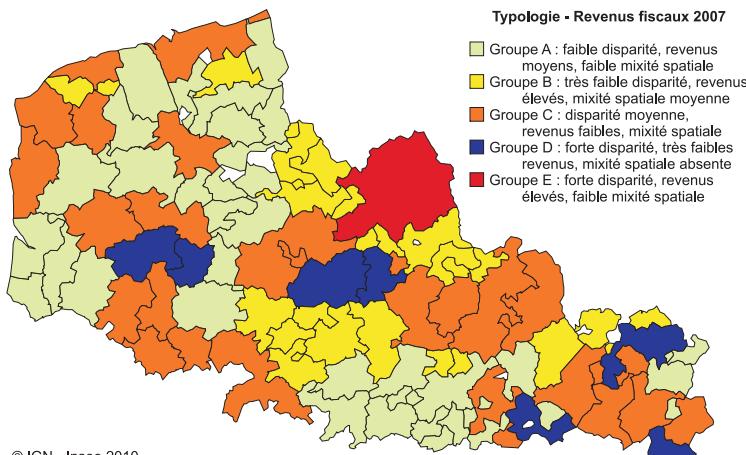
11

## Diversité spatiale de la CA de la Porte du Hainaut Répartition des communes selon leur salaire médian



Source : revenus fiscaux localisés des ménages 2007 (Insee, DGFiP).

## 29 Profil des EPCI au regard des diversités sociales et spatiales



© IGN - Insee 2010

Source : revenus fiscaux localisés des ménages 2007 (Insee, DGFiP).

## Cinq profils territoriaux de diversités sociale et spatiale

Le premier groupe d'EPCI mis en évidence [groupe A] se caractérise par une faible disparité sociale, inférieure à celle de la région. Le niveau des revenus est proche de celui de la région avec cependant une pauvreté moins marquée. Du point de vue spatial, ces territoires sont très largement composés de communes avec un revenu moyen. Ces territoires moins inégalitaires sont présents du sud Arrageois au Cambrésis mais s'étalent aussi de Berck-Montreuil à l'est de Dunkerque, longeant l'arrière-pays littoral. Une dernière partie suit une ligne joignant Saint-Pol-sur-Ternoise à l'Est de Dunkerque ➤ 29.

Le deuxième groupe d'EPCI [groupe B] se caractérise par la disparité sociale la plus faible et un niveau de revenus supérieur à la région. La pauvreté y est particulièrement moins marquée : le premier quartile des revenus de ces territoires est en effet très supérieur au premier quartile régional (+ 30 %). Ces territoires concentrent des communes aux revenus médians élevés avec une quasi-absence de communes aux revenus médians les plus faibles. Très présents autour d'Arras, ils s'étalent aussi du sud est au nord ouest de la CU de Lille Métropole incluant les Weppes, l'Armentiérois ainsi que la Pévèle. Un dernier croissant occupe le nord de l'Avesnois à l'ouest de Maubeuge.

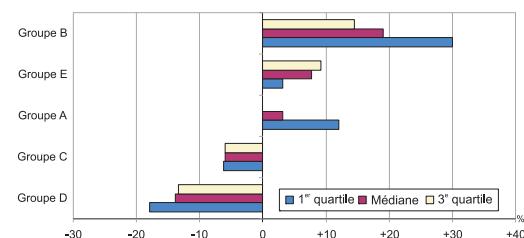
Le troisième groupe [groupe C] se caractérise par une disparité sociale proche de la moyenne régionale mais avec des revenus plus faibles que la région. L'éventail des revenus est ici plus bas qu'au niveau régional puisque chaque quartile est inférieur d'environ 6 % à la valeur régionale. La pauvreté y est donc plus marquée tandis que les revenus aisés y sont plus faibles. Plus uniformes, ces territoires concentrent des communes aux revenus faibles ou moyens mais très peu de communes aux revenus élevés. Ils recouvrent une large partie du Bassin minier, du Valenciennois à l'Artois à l'exception des CA de Lens-Liévin et Hénin-Carvin, mais aussi de l'Avesnois et du littoral où ces territoires s'étalent de Boulogne à Dunkerque.

Le quatrième groupe [groupe D] se caractérise par une disparité sociale très forte qui s'explique par des revenus très inférieurs à ceux de la région notamment pour les revenus les plus faibles : le premier quartile est en effet

inférieur de 18 % à la valeur régionale. Cette pauvreté marquée s'accompagne d'une faiblesse des hauts revenus. La mixité dans ces territoires est très faible puisque 70 % des communes ont un revenu médian faible. Ce groupe restreint de territoires comprend la CA de Lens-Liévin et de Hénin-Carvin ainsi que quelques territoires de l'Avesnois et notamment la CA de Maubeuge.

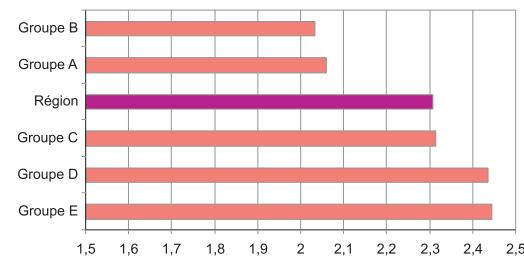
Le dernier groupe [groupe E] ne contient que la CU de Lille Métropole. Comme pour le groupe B le niveau général des revenus est supérieur pour tous les quartiles. La mixité spatiale peut apparaître faible, avec une concentration de communes aux revenus fiscaux élevés : néanmoins ce résultat est à relativiser, les contrastes spatiaux sur la CU de Lille Métropole devant s'apprécier à l'échelle de quartiers, davantage qu'à l'échelle des communes. En effet, la CU de Lille Métropole se distingue en affichant la disparité sociale la plus forte au sein des EPCI de la région.

## 12 Écarts entre les quartiles des groupes et les quartiles régionaux



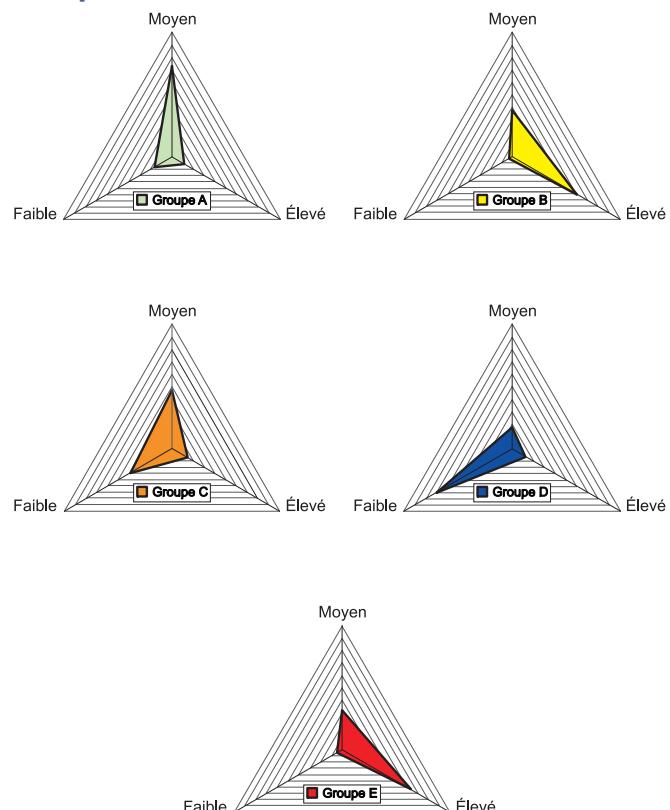
Source : revenus fiscaux localisés des ménages 2007 (Insee, DGFiP).

## 13 Rapport interquartile des cinq groupes de la typologie



Source : revenus fiscaux localisés des ménages 2007 (Insee, DGFiP).

## 14 Profil de diversité spatiale des groupes d'EPCI Répartition des communes selon leur salaire médian

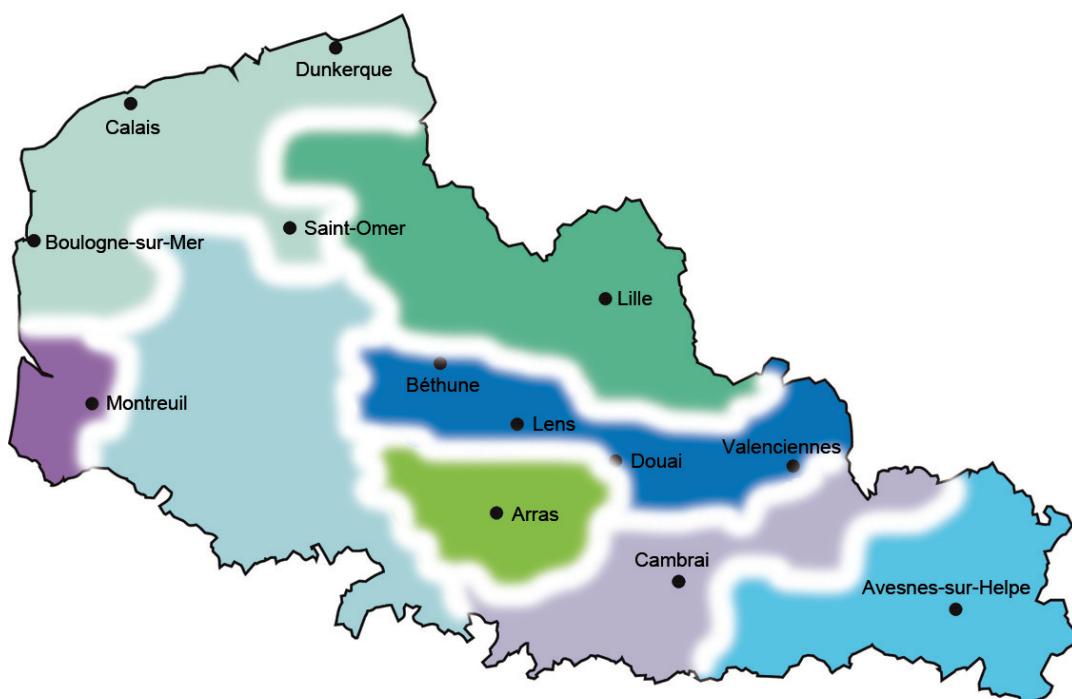


Source : revenus fiscaux localisés des ménages 2007 (Insee, DGFiP).

Les différents aspects de développement humain – précarité monétaire, conditions de vie, accès à l'emploi, éducation, conditions sanitaires – ne recouvrent pas les territoires nordistes de la même façon. Certains espaces connaissent des difficultés sur le marché du travail, d'autres sont marqués par une faiblesse notable des revenus quand d'autres enfin cumulent les handicaps. À ces manifestations de la précarité s'ajoutent parfois des situations d'inégalités sociales fortes ou des tendances en évolution peu favorables. Une lecture croisée des éléments mobilisés dans ce chapitre pour caractériser les différents états de la pauvreté amène à distinguer huit grands types d'espaces en région Nord-Pas-de-Calais ➤ 30.

30

## Les espaces régionaux au regard du développement humain



### DES GRANDS ESPACES À DOMINANTE URBAINE ET PÉRIURBAINE, OÙ DES TERRITOIRES AISÉS CONTRASTENT AVEC DES ZONES LOCALISÉES DE DIFFICULTÉS SOCIALES

La zone de l'Arrageois – regroupant la ville d'Arras et sa couronne périurbaine, et débordant sur la frange au sud-ouest du Douaisis –, se caractérise par une relative rareté des situations de pauvreté. Dans une majorité de communes, en particulier périurbaines et rurales, les revenus fiscaux déclarés par les ménages présentent des niveaux supérieurs à la moyenne régionale. Témoin d'une situation sociale plutôt favorable au sein de cet espace, la part de la population à bas revenus est plus faible qu'ailleurs dans la région. À cette homogénéité sociale correspond une homogénéité spatiale – avec l'absence de communes présentant des revenus fiscaux médians faibles –. Ce constat est toutefois à nuancer avec l'existence de « poches » très localisées de précarité, à l'échelle de quelques quartiers de la ville d'Arras (Saint-Pol, Blancs Monts, Beaudimont). Sur cette zone de l'Arrageois, les indicateurs relatifs à l'insertion sur le marché du travail apparaissent favorables : le taux d'emploi est nettement supérieur à la moyenne du Nord-Pas-de-Calais sur longue période, traduisant une meilleure participation de l'ensemble de la population – femmes et hommes, jeunes et séniors – à la vie économique. La hausse du chômage a été davantage contenue qu'en moyenne régionale. La faible part de non diplômés, historiquement plus faible qu'en région depuis plusieurs décennies, contribue sans doute à cette situation. Enfin, les conditions sanitaires apparaissent favorables : l'indice de mortalité est en deçà de la moyenne régionale, voire dans quelques territoires en deçà de la moyenne nationale.



Espace regroupant les territoires périurbains et résidentiels les plus aisés de la région, mais aussi des quartiers jugés prioritaires pour la politique de la ville, la zone sous influence lilloise s'étendant des Flandres jusqu'à la Pévèle, du Tourquenois jusqu'aux franges de l'ancien Arc minier, ressort comme un territoire de contrastes.



Si le développement social apparaît, globalement, plus avancé qu'ailleurs, certaines communes (comme Roubaix ou Tourcoing) et quartiers (comme les quartiers Lille Sud ou Faubourg de Béthune sur Lille) présentent un cumul de difficultés importantes. Les indicateurs sociaux sont particulièrement favorables dans la couronne périurbaine autour de l'agglomération lilloise, comme en témoigne le haut niveau des revenus déclarés par les ménages résidant dans des espaces à dominante rurale comme les Weppes et la Pévèle ou à dominante urbaine comme l'ensemble de communes au nord de Lille (Lambersart, Marcq-en-Barœul, Bondue, etc.). Par contre, la ville centre de Lille présente des écarts sociaux marqués ; plus généralement, un arc de communes allant d'Armentières à Tourcoing, en passant par Lille et Villeneuve d'Ascq, concentre les situations sociales les plus préoccupantes, tout en comptant des quartiers parmi les plus prisés de l'agglomération. Cet espace se définit donc par un niveau de ressources plus élevé qu'ailleurs dans la région, mais avec une plus grande inégalité sociale. Ces contrastes internes s'atténuent – ou tout du moins sont géographiquement plus délimités encore – sur le plan éducatif, avec un moindre échec scolaire et un niveau de formation plus élevé – à l'exception notable de la zone de Roubaix-Tourcoing –. La présence importante dans la zone d'influence lilloise des étudiants et jeunes actifs – dont les ressources présentes sont souvent en décalage important avec les ressources futures – peut brouiller les cartes pour apprécier les conditions de vie ; elle témoigne dans tous les cas d'un certain dynamisme social, accélérant les mutations socio-professionnelles et facilitant l'élévation des niveaux de formation. En outre, l'accès au marché du travail est globalement plus large qu'ailleurs dans la région, du fait d'un volume important d'emplois sur un spectre socio-professionnel assez étendu – demeure toutefois des difficultés assez marquées sur le versant Roubaix-Tourcoing, qui se sont accentuées dans les années 90 –. Les indicateurs sanitaires sont, globalement, à des niveaux plus favorables qu'en moyenne régionale : l'accès facilité à des équipements de soins contribue sans doute à cette situation. L'indice de mortalité signale toutefois des contrastes, qui se superposent aux dimensions monétaires, professionnelles ou éducatives, avec une surmortalité sur Lille, Roubaix et Tourcoing.

Du Boulonnais au Dunkerquois, du Calaisis à l'Audomarois, se dessine un losange réunissant une large partie du littoral et de son arrière-pays, à l'exception de la frange la plus au sud. Dans cet espace multipolaire, sous l'influence croisée des trois grandes villes portuaires et de Saint-Omer, les indicateurs sociaux apparaissent relativement proches de la moyenne régionale. Derrière cette apparent équilibre, l'espace littoral se caractérise par des polarités marquées, entre des villes-centres dont la situation sociale est dégradée, des couronnes périurbaines proches plus aisées et des espaces à dominante rurale où le niveau de vie est plus homogène et dans la moyenne. L'espace littoral présente en outre cette spécificité d'être traversé par un chapelet de communes à vocation résidentielle ou touristique, où les revenus déclarés par les ménages sont élevés. C'est notamment le cas dans l'arrière-pays dunkerquois rejoignant les Flandres, dans l'ouest du Calaisis et la couronne du Boulonnais. La coopération intercommunale ne parvient guère à atténuer ces contrastes : la CA de Calais présente les indicateurs monétaires les plus faibles, suivie par la CA de Boulogne, tandis que seule la CU de Dunkerque se rapproche de la moyenne régionale. Quant à l'Audomarois, il apparaît dans une situation plus homogène. Fait particulier, la couronne de communes cerclant Saint-Omer ne présente pas un niveau de ressources des ménages plus élevé que la ville-centre. Quelle que soit l'échelle d'observation – EPCI, commune ou quartier – l'Audomarois se caractérise par une relative homogénéité sociale et spatiale, proche par ailleurs de la moyenne régionale. L'ensemble du système littoral bénéficie d'un taux d'emploi comparable, voire légèrement supérieur, à celui observé en moyenne régionale, et cela depuis plusieurs décennies – à l'exception du Calaisis –. Au cours des quarante dernières années, le niveau de formation des habitants de cet espace littoral s'est tendanciellement amélioré, soit à un rythme comparable à la moyenne régionale (par exemple, les villes de Calais et Dunkerque), soit de façon un peu plus rapide (par exemple, l'arrière-pays dunkerquois, l'Audomarois). Le Boulonnais et Grande-Synthe font ici figure d'exception avec des proportions de non-diplômés qui restent significativement plus importantes. Les marchés locaux du travail ont connu des évolutions différentes : le Calaisis a connu la dégradation la plus marquée depuis les années 1970, avec un taux de chômage parmi les plus élevés des zones d'emploi de la région au début des années 2010. Le Boulonnais fait également face à des difficultés, quoique de moindre ampleur. Le Dunkerquois et l'Audomarois ont mieux résisté à la montée du chômage, mais font aujourd'hui face à des mutations économiques qui affectent leur tissu productif, étroitement lié à la présence de grands établissements industriels. Cette spécificité sectorielle contribue d'ailleurs à des conditions sanitaires relativement plus difficiles dans ces deux zones qu'en moyenne régionale – les activités industrielles étant corrélées à des métiers à risques (accidents du travail) ou des métiers avec un certain niveau de pénibilité (usure corporelle) –. L'agglomération boulonnaise fait face à des difficultés sanitaires comparables.



## DES GRANDS ESPACES CARACTÉRISÉS PAR LE CUMUL DE FACTEURS SOCIAUX DÉGRADÉS ET LA PERSISTANCE DES DIFFICULTÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES SUR PLUSIEURS DÉCENNIES

Relié par un passé minier ou industriel commun, le chapelet de villes qui s'articule autour de Béthune, Lens, Douai et Valenciennes, forme un continuum urbain qui s'allonge d'ouest en est jusqu'à la frontière avec le Hainaut belge. Au delà de la spécificité géologique de ce territoire qui a conduit à près de deux siècles d'exploitation charbonnière et à l'installation d'industries consommatrices de moyens énergétiques, le territoire de l'ancien Bassin minier s'est forgé une identité économique, urbaine et humaine, qui pose des enjeux sociaux spécifiques. Si l'espace est multipolaire – héritage d'une forme urbaine tournée vers l'exploitation minière et de multiples sites de production – l'arc ex-minier présente une unité de problèmes économiques et sociaux. Certes, des calendriers différents dans les fermetures des puits ou des usines ont pu engendrer des différences de chronologie dans l'apparition des difficultés sociales, plus précoce dans le Béthunois. Certes, des opportunités liées à des politiques d'aménagement du territoire et de développement économique conditionnent ou facilitent le rebond de certains territoires comme dans le Valenciennois. Certes, les difficultés peuvent ressortir de façon plus aigues encore au cœur même du corridor minier à l'instar de la zone de Lens-Liévin, etc. Il n'en reste pas moins que chacune des agglomérations de l'ex-Bassin minier partagent des problèmes et des enjeux de même nature. La superposition des problèmes financiers (faiblesse des revenus des ménages), économiques (ampleur du chômage), culturel (moindres niveaux de formation et décrochage scolaire) et sanitaires (faible espérance de vie) confirment l'ampleur des enjeux humains au sein de l'arc ex-minier. Quelle que soit la finesse de la maille d'observation – EPCI, communes ou quartiers – force est de constater que les difficultés sociales restent visibles et continues tout au long de cet espace. Ce constat peut d'ailleurs accroître les difficultés rencontrées par les acteurs locaux pour y apporter une réponse politique : les territoires de coopération intercommunale ne peuvent en effet s'appuyer sur des communes plus aisées pour « tirer » vers le haut les autres espaces ou tout du moins disposer de ressources fiscales accrues. L'ancien Arc minier bénéficie toutefois d'une position géographique particulière, entre l'espace lillois et l'espace arrageois, qui offre des opportunités de développement économique comme humain. En effet, via le jeu des migrations résidentielles et d'une intégration accrue au sein d'un vaste ensemble métropolitain, l'arc ex-minier peut bénéficier d'une nouvelle diversité sociale et de l'arrivée de populations jeunes, modestes ou aisées. Cette dynamique reste cependant potentielle et limitée à ce jour aux franges de l'ancien Bassin minier – de sorte que la délimitation de l'espace à enjeux ne peut être effectuée précisément et ne se superpose pas nécessairement au contour historique des 251 communes dites minières –. Le développement humain propre au territoire remet également en question la cohérence territoriale : alors qu'un part non négligeable de la population reste à l'écart du développement économique, par manque d'employabilité, les salariés formés habitant dans l'ex Bassin minier le quittent dès qu'ils disposent des moyens financiers suffisants. L'attractivité des territoires miniers apparaît donc différenciée et pose un enjeu humain supplémentaire : celui de la dislocation sociale et culturelle de cet espace, avec des populations qui se jouxtent sans se mêler, des communes qui se rattachent à d'autres ensembles intercommunaux, des polarités qui se renforcent.



Regroupant la Sambre-Avesnois et le Caudrésis, l'extrême Sud-Est du département nordiste présente un système de villes et de campagnes qui font face à d'égales difficultés sociales. Ces dernières semblent, plus qu'ailleurs dans la région, liées à un marché du travail déprimé, qui s'est traduit par une montée massive du chômage au cours des dernières décennies et un recul de la part de la population active eu égard aux références régionales. Sur les cantons de Maubeuge, de Fourmies et de Caudry, la dégradation des indicateurs d'insertion dans la vie professionnelle au cours des cinquante dernières années est particulièrement frappante : bénéficiant autrefois d'un niveau d'activité et de richesse supérieure à la moyenne régionale, ces territoires ont connu une trajectoire plus défavorable encore que l'ex-Arc minier. Cette dynamique doit sans doute être appréciée au regard d'un relatif éloignement de cet espace régional par rapport aux bassins d'emploi les plus attractifs, notamment de la métropole lilloise. Tandis que l'ancien Arc minier peut s'appuyer sur les pôles de Lille et d'Arras – et a su développer en son sein des pôles qui lui sont propres – les actifs de Sambre-Avesnois touchés par des fermetures d'entreprises ou des plans de restructuration ont un accès restreint aux autres marchés locaux du travail, du fait de la distance et d'une desserte routière ou ferroviaire plus limitée. D'ailleurs, quelle que soit la frontière géographique considérée – vers la Picardie avec la Thiérache, vers la Wallonie avec le Hainaut – la demande de main-d'œuvre est atone ou très limitée. Cet éloignement limite également l'attractivité résidentielle de cet espace dont les aménités naturelles sont pourtant reconnues : rares sont les jeunes ménages se formant ou travaillant sur Lille, Arras ou Valenciennes qui viennent s'installer au-delà de la ligne sociale qui va de Sebourg à Cambrai. L'espace de Sambre-Avesnois et du Caudrésis est également confronté à un enjeu majeur sur le niveau de formation de sa population : en particulier, sur le Maubeugeois et tout au long de la bordure picarde, le niveau général de formation a connu une évolution moins favorable qu'en moyenne régionale ; alors que ces mêmes espaces présentaient au début des années 1960 une part des non-diplômés en ligne avec les chiffres régionaux, ils



souffrent désormais d'un différentiel négatif significatif. Cet aspect s'accentue avec les départs de jeunes, disposant tendanciellement d'un niveau de formation plus élevé que leurs aînés, vers les espaces plus attractifs en termes d'accès à l'emploi – les jeunes les plus diplômés étant en outre les plus mobiles –. À noter toutefois que les indicateurs sanitaires restent proches des standards régionaux ; ils sont en tout cas moins dégradés que sur l'arc ex-minier. L'évolution des indicateurs sanitaires devra faire l'objet d'une attention particulière, en lien avec l'offre de soins desservant cet espace parfois vécu comme « le bout » de la région.

Autour des pays des Sept Vallées et du Ternois et débordant sur les pays du Montreuillois, de Saint-Omer et de Lys romane, se dessine un vaste espace à dominante rurale, ponctuée de villes d'influence locale, à l'instar d'Auxi-le-Château, Hesdin, Frévent, Saint-Pol-sur-Ternoise, Fruges. Dans ces campagnes et communes en dehors des dispositifs de politiques de la ville et autres quartiers prioritaires, l'habitat discret ne révèle pas les situations de pauvreté monétaire pourtant fréquentes. Comme en témoigne la part de la population couverte par des minima sociaux, et plus encore la faiblesse des revenus reportés dans les déclarations fiscales, la population présente globalement de faibles ressources. Pourtant, les indicateurs relatifs au marché du travail et à l'insertion professionnelle laissent entendre que les difficultés d'accès à l'emploi seraient, dans ces territoires, moins problématiques qu'ailleurs. Mais il faut se rappeler que la pauvreté rurale touche en premier lieu les seniors, bénéficiaires du minimum vieillesse. Contrairement aux formes urbaines de pauvreté, associées à une relative diversité des niveaux de vie au sein d'une agglomération qui associe quartiers prisés et quartiers en difficulté, l'espace rural articulé autour des Sept Vallées et du Ternois présente une relative homogénéité sociale et spatiale – la quasi-totalité des communes présentant des revenus fiscaux médians légèrement en retrait, au mieux dans la moyenne régionale –. Aux problèmes sociaux se superposent des difficultés sanitaires. C'est dans cet espace que la part des logements à faible confort est la plus élevée dans la région, tandis que l'ex-Arc minier d'une part, l'extrême sud-est de la région d'autre part, ont pu bénéficier de programmes de rénovation urbaine et d'un parc social bien implanté, respectant des standards d'équipement (en termes de chauffage, de salle de bain ou de douche, etc.). Dans un territoire globalement distant des systèmes métropolitains de la région, avec des difficultés d'accès aux équipements et services, notamment sanitaires et médico-sociaux, il n'est dès lors pas étonnant de découvrir une surmortalité assez prononcée, en particulier dans la zone la plus isolée de l'Hesdinois. Sur le plan de la formation, la situation relative du territoire ne s'améliore guère. La partie sud, présentant historiquement une proportion plus élevée de sans diplômés, n'a pas connu de rattrapage notable ; quant à la partie nord, elle a connu au fil des décennies une érosion progressive de son potentiel humain, de sorte que le territoire présente aujourd'hui un profil de niveau de formation en retrait par rapport à la moyenne régionale. Le jeu des migrations résidentielles et le départ des jeunes vers les agglomérations a sans doute pesé sur cette tendance.

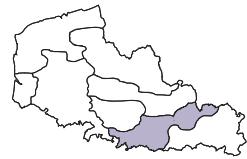


## DES GRANDS ESPACES SOUS INFLUENCE RURALE OU PÉRIURBAINE, PRÉSENTANT UNE SITUATION SOCIALE PLUTÔT HOMOGÈNE, SANS TOUTEFOIS CONCENTRER LES RICHESSES

Dotée d'une attractivité touristique d'envergure régionale voire nationale et internationale, l'extrême sud de la Côte d'Opale et son arrière-pays forme un territoire présentant des indicateurs sociaux favorables. Les ressources monétaires déclarées par les personnes résidant dans les territoires autour de Berck, d'Étaples et de Montreuil apparaissent dans la moyenne régionale, avec quelques communes présentant des niveaux de richesse supérieurs. À l'échelle des intercommunalités, il faut noter en particulier une grande homogénéité sociale et spatiale des ressources : l'éventail des revenus est plus resserré qu'ailleurs et les ménages les plus modestes y sont moins souvent en situation de pauvreté que dans le reste de la région. Certes, l'image véhiculée par un nombre limité de communes balnéaires ne doit pas faire oublier la distinction entre une population touristique certes aisée mais de passage et une population résidente moins fortunée. Cependant, bénéficiant de cette activité saisonnière et d'un accueil croissant de personnes âgées recherchant aménités naturelles et services à la personne, la frange sud de la Côte d'Opale profite globalement d'un marché du travail dynamique, où la hausse du chômage a été contenue. Si les revenus d'activité restent bien souvent limités par la nature des emplois, ils assurent une situation sociale soutenable et préservent de la précarité. Construits autrefois sur des métiers accessibles sans ou avec de faibles niveaux de diplôme, les territoires connaissent une transformation sociale progressive au fur et à mesure de l'essor des services, qui s'accompagne d'une élévation du niveau de formation. Par exemple, la part de bacheliers rejoint aujourd'hui celle mesurée dans les espaces sous influence lilloise ou arrageoise. Les enjeux sanitaires semblent globalement maîtrisés – mais les indicateurs du type indice de surmortalité ne sont pas non plus significativement meilleurs qu'en moyenne régionale –. La question du vieillissement pourrait néanmoins poser de nouveaux défis de développement humain pour ce territoire, qui connaît un déséquilibre croissant entre la proportion de jeunes et de seniors, avec en parallèle une polarisation des ressources et du patrimoine.



Le long du versant Est de l'ancien arc minier, se dessine un ensemble territorial associant des pôles urbains de faible densité et des espaces ruraux. Ce territoire se structure, d'une part, autour du Cambrésis et du Bapaumeois, et d'autre part, autour du Bavaisis, du Quercitain et du Solesmois. Les ressources dont disposent les ménages qui y résident apparaissent homogènes et relativement soutenues : en particulier, autour de Bavay, le Quesnoy ou Solesmes, l'approche monétaire signale des ressources déclarées par les ménages relativement soutenues, proches de celles mesurées dans les riches périphéries de l'agglomération lilloise et de l'agglomération arrageoise. Les populations à bas revenus sont donc en moindre proportion qu'ailleurs, même si la ville de Cambrai se rapproche de la situation observée dans les autres villes centres de la région, avec davantage d'allocataires de minima sociaux. L'accès à l'emploi apparaît favorable, avec globalement une participation de la population au marché du travail qui a été, au cours des dernières décennies, un peu plus marquée qu'en moyenne en Nord-Pas-de-Calais. Le territoire est en réalité au croisement de multiples zones d'influence, comme l'Arrageois et le Douaisis pour sa partie Sud, le Valenciennois et le Maubeugeois pour sa partie Nord. Visible à l'échelle intercommunale comme communale, cette relative richesse territoriale traduit une attractivité résidentielle d'espaces considérés comme périurbains – à proximité de pôles d'emplois – tout en bénéficiant d'un cadre de vie rural. Il s'agit donc d'un territoire socialement et économiquement dépendant des espaces voisins : économiquement, par les déplacements domicile-travail vers les pôles d'activité, socialement, via les migrations résidentielles. Globalement, cet espace régional bénéficie de niveaux de formation en élévation, avec une moindre proportion de non-diplômés qu'ailleurs – et cela depuis plusieurs décennies – même si cet écart s'atténue au fil du temps. Seul le Bapaumeois présente des indicateurs relativement en retrait. Ces éléments sont toutefois étroitement liés à des effets de génération et à un renouvellement démographique dont l'ampleur dépend de l'inscription dans un système de migrations résidentielles avec les espaces environnants, à la différence du Bapaumeois, plus isolé. La situation sanitaire, relativement proche de la moyenne régionale, peut également refléter des origines socioprofessionnelles et géographiques diverses, avec des conditions particulièrement favorables le long des vallées de l'Aunelle et de la Rhônelle, et plus proches des standards régionaux dans les centres de tradition ouvrière ou dans les pôles plus isolés.



## POUR EN SAVOIR PLUS

- « Rapport sur le développement humain 1990 », Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), 1990.
- Miringoff M. et M.L., 1999, *The Social Health of the Nation*, Oxford University Press, 1999.
- Stiglitz J.E., Sen A. et Fitoussi J-P., 2009, « Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social », septembre 2009.
- « Un indicateur de développement humain à l'échelle des territoires du Nord-Pas-de-Calais », Région Nord-Pas-de-Calais, *Les notes de la D2DPE*, n° 24, novembre 2009.
- « Le projet Indicateurs 21 en Nord-Pas-de-Calais », Région Nord-Pas de-Calais, *Les notes de la D2DPE*, n° 27, octobre 2009.
- « Une conférence citoyenne sur les nouveaux indicateurs de développement humain », Région Nord-Pas-de-Calais, *Les notes de la D2DPE*, n° 30, février 2010.
- Gadrey J., 2006, « Des indicateurs régionaux de développement humain dans le Nord-Pas-de-Calais et en Wallonie », *Études prospectives régionales*, n° 10, juin 2006.
- Jany-Catrice J., 2009, « Inégalités et pauvreté dans la région Nord-Pas-de-Calais », *Études prospectives régionales*, n° 12, juillet 2009.
- « Le développement durable en Nord-Pas-de-Calais », Insee et Région Nord-Pas-de-Calais, juillet 2009.
- « Pauvreté et territoires en Nord-Pas-de-Calais », Insee, *Les Dossiers de Profils*, n° 82, juin 2006.
- « Le travail n'exclut pas toujours la pauvreté », Insee, *Pages de Profils*, n° 18, janvier 2007.
- « Inégalités socio-spatiales de mortalité dans la région Nord-Pas-de-Calais », ORS, décembre 2004.